

Réhabilitation d'AstraZeneca

Le Maroc conforté dans son choix



Rachida Soulaymani Bencheik, directrice du Centre antipoison et de pharmacovigilance du Maroc
Il n'y a aucune donnée valable qui nous permettrait d'établir un lien entre AstraZeneca et les accidents thromboemboliques

Pages 4 et 5

Rome se décharge de sa responsabilité pour charger les ONG
Digne de la Commedia dell'arte



Page 3

Le Groupe socialiste appelle à la tenue d'une réunion urgente pour débattre de l'usage de violence contre les enseignants contractuels à Rabat
Un supposé barbouze mais vrai agresseur arrêté



Page 2

Les pertes causées par les aléas naturels à l'agriculture continuent de grimper en flèche
Le secteur agricole subit à lui seul une part disproportionnée de l'impact des catastrophes naturelles, soit 63%



Page 14

Le derby casablancais à l'honneur
Qui du WAC ou du Raja s'accaparera seul les commandes de la Botola ?



Page 31

Le Groupe socialiste appelle à la tenue d'une réunion urgente pour débattre de l'usage de violence contre les enseignants contractuels à Rabat

Un supposé barbouze mais vrai agresseur arrêté

Après les scènes déplorables de violence à l'égard des enseignants contractuels lors d'un récent rassemblement à Rabat, le Groupe socialiste à la Chambre des représentants a adressé une lettre au président de la Commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville, dans laquelle il appelle à la tenue d'une réunion urgente en présence du ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, dans le but de débattre de la violence exercée contre les enseignants contractuels à Rabat.

Par ailleurs, trois syndicats de l'enseignement, à savoir le Syndicat national de l'enseignement (SNE-FDT), la Fédération autonome de l'enseignement (FAE-UGTM) et la Fédération nationale de l'enseignement (FNE-UMT), ont «fermement condamné» le recours à la violence face «aux revendications pacifiques, justes et légitimes» des enseignants contractuels.

Dans un communiqué commun, ces trois syndicats ont également exprimé leur «soutien à toutes les luttes pacifiques du personnel de l'éducation nationale», tout en soulignant que «le gouvernement est pleinement responsable» de ce qui s'est passé, car «il a choisi de politiser les problèmes éducatifs».

«Nous avons catégoriquement refusé de faire du secteur de l'éducation et de la formation un champ de bataille pour régler des comptes politiques».

Les trois syndicats ont demandé au gouvernement et au ministère de tutelle de mettre en œuvre les accords précédents concernant tous les dossiers déjà tranchés



lors du dialogue sectoriel, tout en appelant en même temps à «l'ouverture de négociations sérieuses au sujet des dossiers en suspens en vue de les régler définitivement dès que possible et sans procrastination».

Par ailleurs, le service préfectoral de la police judiciaire de Rabat a réussi, jeudi dernier, sur la base d'informations précises fournies par les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), à interpellé le suspect apparu dans des séquences vidéo en train d'user, mercredi dernier à Rabat, de violence à l'encontre de participants à la manifestation des enseignants contractuels.

Dans un communiqué relayé par la MAP,

la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a souligné que les services de la police judiciaire chargés d'enquêter sur cette affaire avaient entamé toutes les recherches préliminaires nécessaires à la lumière des données et enregistrements relayés par les réseaux sociaux, et qui ont permis d'identifier le suspect impliqué dans la commission de ces actes criminels et de l'interpeller.

Le mis en cause a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, afin de déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire, a conclu la DGSN.

Il convient de rappeler que jeudi dernier, le Procureur du Roi près le Tribunal

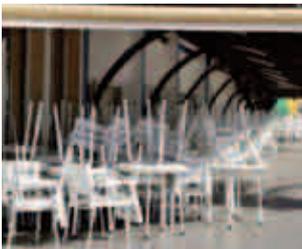
première instance de Rabat a annoncé l'ouverture d'une enquête, sous la supervision de ce Parquet, sur l'usage par un individu de la violence lors de la dispersion d'un rassemblement sur la voie publique.

Cette décision intervient suite à la diffusion par plusieurs comptes sur les réseaux sociaux de photos et séquences vidéo montrant une personne en civil usant de violence lors de la dispersion d'un rassemblement sur la voie publique, a indiqué le Procureur du Roi dans un communiqué.

Lancée ce jeudi, l'enquête a été confiée à la police judiciaire de Rabat, a précisé la même source.

H.T

Mesures exceptionnelles au profit de certains employeurs et employés dans le secteur de la restauration



Le Conseil de gouvernement, réuni jeudi par visioconférence sous la présidence du chef du gouvernement Saad Dine El Otmani, a adopté le projet de décret n°2.21.155 portant application du décret-loi n°2.20.605, publié le 26 Moharram 1442 (15 septembre 2020), édictant des mesures exceptionnelles au profit de certains employeurs affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et leurs employés déclarés, ainsi qu'au profit de certaines catégories de travailleurs in-

dépendants et de personnes non salariées assurées auprès de la CNSS et affectées par les répercussions de la pandémie de Covid-19, en ce qui concerne le sous-secteur de la restauration.

Présenté par le ministre de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle, ce projet de décret fixe le versement d'indemnités au profit des travailleurs dans le sous-secteur de la restauration pour la période allant du 1er janvier 2021 jusqu'à la reprise de leur activité et la fin de la validité de la décision administrative portant fermeture des restaurants, a indiqué le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saïd Amzazi, dans un communiqué lu lors d'un point de presse tenu à l'issue du Conseil.

Ce projet de décret fixe également les méthodes et la période de déclaration pour les travailleurs dans le sous-secteur de la restauration, a-t-il ajouté.

Célébration de la Journée nationale de l'arbre

Le Maroc célèbre le 21 mars de chaque année la Journée nationale de l'arbre. Une journée qui a pour objectif de faire le point sur les efforts nationaux visant à protéger cette ressource naturelle vitale, à garantir sa pérennité et à sensibiliser le citoyen quant à son rôle dans l'équilibre écologique. La situation géostratégique entre la Méditerranée au Nord, l'Océan Atlantique à l'Ouest et le Sahara au Sud, et les grandes variations altitudinales et climatiques confèrent au Maroc des écosystèmes forestiers riches et diversifiés, couvrant une superficie d'environ 9 millions d'hectares, dont 5,8 millions hectares boisés, lit-on sur le dernier rapport d'activité du Département des eaux et forêts relevant du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts.

Par sa position géographique, le Maroc est caractérisé, par rapport aux autres pays circum-méditerranéens, par un climat, une géologie et une géomorphologie originales, relève le rapport notant que les phytocénoses forestières et les steppes couvrent 9 millions d'ha et constituent une véritable

niche biologique pour la conservation de la biodiversité.

Cependant, différents facteurs humains ou naturels provoquent la déforestation et la détérioration des arbres, a indiqué Fayçal Ait Boumallassa, membre du conseil national de l'Association des enseignants des sciences de la vie et de la terre (AESVT) dans une déclaration à la MAP, notant que cela contribue à la baisse de l'immunité et de la qualité de vie des humains et peut créer des problèmes respiratoires.

"Des études en Afrique et en Amérique du Sud ont montré que la déforestation augmente les facteurs de risque de paludisme à cause de certains mécanismes écologiques. Un sol nu génère de l'eau plus stagnante et réchauffée, donc plus de piqûres par le moustique", a-t-il poursuivi.

Afin de prévenir et minimiser les effets négatifs de la détérioration des arbres, il propose le reboisement des forêts en tenant compte des conditions climatiques, de l'ensoleillement, du sol de la région et des arbres à fort taux de croissance par exemple l'Eucalyptus, le Tilleul et le Peuplier.

Rome se décharge de sa responsabilité pour charger les ONG

Digne de la Commedia dell'arte



Il y aurait une complicité manifeste entre les associations de sauvetage et les passeurs, prétend un rapport italien



Le bras de fer entre les ONG et certains pays côtiers membres de l'UE se poursuit de plus belle. Dernier acte de ce conflit est un vaste rapport de 651 pages, publié récemment par les autorités italiennes évoquant la possibilité de complicité entre plusieurs ONG chargées du sauvetage des migrants en mer et des trafiquants d'êtres humains. Selon certains médias français, «ce document décrit en effet une grande proximité entre ces organisations et les trafiquants qui les avertissent des départs d'embarcations remplies de clandestins pour qu'elles soient les premières sur place».

Ledit rapport pointe du doigt trois ONG, à savoir Save the children avec son bateau Vos Hestia, Médecins sans frontières, via le Vos Prudence, et Jugend Retter, par le biais de son bateau Iuventa. Elles sont accusées d'avoir «contourné le système de secours mis en place par les autorités italiennes» en collaborant avec des passeurs. Ces accusations se basent sur des preuves informatiques et téléphoniques saisies par la police italienne en 2017 lors d'une perquisition du Vos Hestia. «Les enquêteurs y ont par exemple découvert une vidéo où des trafiquants d'êtres humains viennent directement informer en mer des membres de Save the children qu'un bateau de 500 clandestins est en route, depuis les côtes libyennes. Plus tard, des migrants montent en

effet à bord sous la houlette d'un homme qui disparaîtra ensuite au moment d'accoster dans un port italien», rapporte le site du magazine Valeurs actuelles. Et d'ajouter : «Pour le bien de cette enquête, un policier a même infiltré une équipe de sauvetage. Un groupe WhatsApp de 69 personnes a aussi largement contribué à la procédure, tout comme de nombreuses écoutes téléphoniques». 21 personnes sont ciblées par l'enquête. Il s'agit de membres d'équipage et de responsables d'ONG, de nationalité italienne, française, allemande, espagnole, belge ou britannique qui risquent de quatre mois à 20 ans de prison.

Pour Hassan Ammari, membre d'Alarm Phone, assistance téléphonique pour les personnes en situation de détresse en mer Méditerranée, ce rapport des autorités italiennes n'a rien de nouveau. C'est devenu monnaie courante d'accuser les ONG de complicité dans le trafic d'êtres humains alors qu'il s'agit d'actions menées en toute légalité et selon les dispositions du droit international maritime. «Il s'agit, en réalité, d'une forme de pression sur ces ONG qui s'ajoute à celles déployées pour entraver le travail de ces ONG. En effet, les bateaux de ces dernières sont souvent interdits de quitter les ports ou subissent des pressions voire des menaces de stopper leur activité. Certaines ont vu leur autorisation suspendue ou non prolongée. Les ONG doivent également

négoier pendant plus de 10 heures afin de trouver un port sûr. Idem en cas d'épuisement des stocks de provisions, les ONG endurent toutes les peines du monde pour s'approvisionner alors qu'elles ont besoin d'approvisionnement qui durent des journées voire des mois», nous a-t-il expliqué. Et de poursuivre : «Et tout cela, parce que ces ONG refusent de faire retourner les migrants irréguliers vers la Libye et la Tunisie considérées comme pays non sûrs puisque les migrants risquent d'être arrêtés dans des centres de détention illégaux et de subir de mauvais traitements (violence physique, insultes, privation d'alimentation...)».

Des accusations qui ont été confirmées par un récent document du Conseil de l'Europe qui a relevé les retards enregistrés au niveau du débarquement des bateaux de sauvetage qui doivent attendre des journées voire des semaines alors que cette attente présente de graves risques pour les droits, la santé et le bien-être des survivants et des équipages des navires qui les ont sauvés. Le Conseil de l'Europe a noté, à ce propos, que plusieurs associations se plaignent du refus de coopération des autorités chargées des opérations de recherche et de sauvetage et du fait d'être ignorées ou mises à l'écart dans des opérations de sauvetage même quand elles sont les mieux placées pour effectuer ce travail. «Il semble y avoir une réticence persistante à utiliser les capacités fournies par

les ONG pour garantir la meilleure protection des vies en mer, ce qui peut également être lié à la tendance mentionnée ci-dessus à donner aux autorités libyennes plus de latitude pour effectuer des interceptions», a conclu le document.

Hassan Ammari nous a précisé, en outre, que les ONG mènent leur mission de sauvetage indifféremment de l'origine des appels. En fait, ces appels proviennent de diverses sources (bateaux commerciaux, touristiques, de pêche, de transport d'hydrocarbures, des gardes-côtes ou de simples individus) et pas question pour ces ONG de faire la distinction entre les sources d'appel. «L'essentiel pour elles est de sauver des vies. Ceci d'autant plus que le droit international leur permet d'assumer cette charge et elles ne sont pas les seules puisque chaque bateau a l'obligation de sauver des vies en péril », nous a-t-il expliqué. En effet, les dispositions de la convention de Bruxelles du 23 septembre 1910 ont fixé les principes du droit international en matière d'assistance en mer avant d'être complétées par la convention de Londres sur l'assistance, du 28 avril 1989. Dans son article 10, il est édicté que tout capitaine est tenu, sans mettre en danger son propre navire, «de prêter assistance à toute personne en danger de disparaître en mer». L'article 11 stipule également que l'Etat qui édicte des règles relatives aux opérations d'assistance dans les zones où il en

a la responsabilité, doit veiller à assurer une «exécution efficace et réussie» de ces opérations «pour sauver des vies ou des biens en danger [...]». La convention SAR (Search and Rescue), signée à Hambourg en 1979, institue des zones «SAR» placées sous le contrôle de centres de coordination et de recherches en mer (Maritime Rescue Coordination Center – MCCR). A la lumière de cette convention, chaque Etat côtier a l'obligation de prévoir et de mettre en œuvre dans sa ou ses zones SAR les opérations de secours aux personnes en détresse et doit assumer la responsabilité première de leur trouver un port sûr de débarquement sur son littoral ou celui d'un Etat voisin avec son accord. Des zones SAR ont bel et bien été définies en Méditerranée par les Etats côtiers. Sauf que s'agissant par exemple de la Libye, elle n'a pas créé de MCCR. A noter que la convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982 a souligné dans son article 98, l'obligation de prêter assistance «à quiconque trouvé en péril en mer».

«Ce rapport italien n'est donc qu'une tentative de déplacer ailleurs le problème de gestion de la question des migrants et une manière de délocaliser la crise faute de solutions radicales. L'Italie essaie comme d'autres pays membres de l'UE de fuir ses responsabilités morales et politiques», a conclu Hassan Ammari.

Hassan Bentaleb

Réhabilitation d'AstraZeneca

Le Maroc conforté dans son choix



Dans la foulée de la décision prise au Maroc par la Commission nationale consultative de pharmacovigilance de ne pas suspendre et de continuer à utiliser le vaccin d'AstraZeneca, l'Agence européenne des médicaments (AEM) demeure elle aussi fermement convaincue des bienfaits du vaccin anglo-suédois. "Les avantages du vaccin AstraZeneca dans la prévention de la Covid-19, avec son risque associé d'hospitalisation et de décès, l'emportent sur le risque de ses effets secondaires", a déclaré la directrice exécutive de l'EMA, Emer Cooke, lors d'une visioconférence.

Les experts de l'AEM plangent sur le sujet depuis mardi dernier, suite à la

suspension par précaution du vaccin d'AstraZeneca par une quinzaine de pays européens dont les plus peuplés, l'Allemagne, la France et l'Italie. En cause, l'observation chez certains vaccinés de formation de caillots sanguins, notamment au Danemark, en Suède mais encore en Autriche. Ces thromboses ont à l'évidence ébranlé la confiance et fait trembler le Vieux Continent. Mais pour l'AEM, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. "À l'heure actuelle, rien n'indique que la vaccination ait causé ces problèmes. Ils n'ont pas été mentionnés dans les essais cliniques et ils ne sont pas répertoriés comme effets secondaires connus ou attendus", a souligné Emer Cooke, ajoutant que l'EMA prend la situation "très

au sérieux".

Du côté de l'OMS, on n'est pas moins optimiste. Enfin à un détail près. Car si l'Organisation mondiale de la santé a affirmé qu'il n'y avait pas de "rapport avéré à ce stade entre le vaccin et de graves problèmes sanguins observés chez des personnes vaccinées", il n'en reste pas moins qu'à l'image du régulateur européen, les deux institutions ne peuvent pas exclure de manière définitive un lien entre le vaccin et les problèmes de coagulation observés. Bref, vous l'aurez compris, tout est fait pour rassurer afin de poursuivre la campagne de vaccination au risque que des cas de thromboses surviennent. Car à l'évidence, cette éventualité ne peut pas être

écartée. Autrement dit, les risques de thromboses ne peuvent peser dans la balance contre le besoin de relancer l'économie.

Cela dit, tout n'est pas réglé pour autant. Certes, la suspension par précaution a été levée, notamment en France, mais les livraisons du vaccin se font toujours attendre. Idem au Maroc. Jeudi, seulement 8.000 personnes ont reçu leur 1ère dose pour un total de 4,25 millions. Il est loin le temps où le Royaume vaccinait à tour de bras.

D'ailleurs, l'objectif d'immuniser complètement 30 millions de personnes d'ici à fin avril est impossible à atteindre. Pour cela, il aurait fallu vacciner 250.000 personnes par jour... Une situation inextricable d'autant que la visibilité sur une prochaine livraison est toujours aussi floue, que ce soit pour le vaccin d'AstraZeneca ou celui de Sinopharm. En revanche, 2,24 millions de Marocains ont reçu les deux doses, en comptant les 130.672 personnes auxquelles on a injecté la seconde dose jeudi dernier.

La pénurie de vaccins suscite grandement l'inquiétude. La présence de plusieurs variants sur le territoire national, combinée au délaissement des gestes barrières par la population, pourraient résulter sur une accélération de l'épidémie. Pas plus tard que jeudi, le nombre de nouvelles contaminations recensées a connu une hausse. En effet, 487 nouveaux cas COVID+ ont été détectés entre 10.285 personnes testées. Ce qui en dit long sur la réalité de la situation. Avec un taux de positivité de 4,7%, il est évident que le virus se propage de manière de plus en plus préoccupante. Le Maroc a tout mis sur la campagne de vaccination. Mais à cause des défauts de livraison, ne serait-il pas plus judicieux de changer de fusil d'épaule et resserrer la vis pour ne pas revivre une autre vague de contaminations ?

C.E

Campagne de vaccination

Le Chef de gouvernement met en garde contre les fake news

Le chef de gouvernement Saad Dine El Otmani a mis en garde, jeudi à Rabat, contre les fake news qui affectent le déroulement de la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19.

Intervenant lors du Conseil de gouvernement, réuni jeudi par visioconférence, M. El Otmani s'est félicité de la performance du Comité scientifique national qui représente la référence scientifique et la source d'information fiable dans ce domaine, compte tenu de la compétence, de l'expérience et de l'expertise de ses membres qui interagissent régulièrement avec les données nationales et internationales sur l'épidémie pour

conduire des analyses professionnelles et scientifiques et émettre des avis scientifiques sur lesquels se fondent les décisions officielles dans le Royaume.

Le chef de gouvernement, qui a abordé les réactions soulevées au sujet du vaccin "AstraZeneca", a expliqué que le Comité scientifique national a émis son avis scientifique à cet égard en se basant sur une étude minutieuse et scientifique sur les effets de ce vaccin au Maroc et dans le monde, avant d'approuver la poursuite de l'utilisation de ce vaccin dans le processus de vaccination, relevant que cet avis concorde avec la position de l'Organisation mondiale de la

santé (OMS) et celle de l'Agence européenne des médicaments.

Se félicitant des progrès simultanés de la campagne nationale de vaccination contre le coronavirus, qui a été lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, il a salué au nom des citoyens les équipes de santé et de sécurité et tous les intervenants qui contribuent au succès de cette campagne, qui a fourni à ce jour environ 6 millions de doses, faisant du Maroc le leader du continent africain en matière de vaccination, et un modèle qui a mérité les louanges internationales.

Le chef de gouvernement a également salué les efforts déployés pour fournir davantage

de vaccins au Maroc afin d'atteindre l'objectif fixé par le Royaume, soulignant la nécessité de continuer à adhérer aux mesures de précaution et de santé qui ont été prolongées au début de cette semaine.

Dans l'attente de la réalisation de l'objectif de vaccination fixé, qui permettra un retour à la vie normale, M. El Otmani a réitéré la nécessité de respecter strictement les mesures de précaution et de santé, et de faire preuve de prudence face à l'évolution de la situation épidémiologique, soulignant que les demandes liées à l'allègement des mesures de précaution soumises par des citoyens et certains secteurs affectés sont étudiées avec le soin

nécessaire par les autorités concernées, à la lumière des développements épidémiologiques, aux niveaux national et international, et de la nécessité de protéger le pays et la sécurité des citoyens et citoyennes.

Le chef de gouvernement a appelé les citoyens à faire preuve de plus de patience au cours de ces étapes visant à cerner l'épidémie, ajoutant que sous le leadership avisé et les orientations éclairées de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc a accompli "de grandes réalisations et des réussites sur plusieurs niveaux, dont il a le droit d'être fier, et dont la dernière est la campagne nationale de vaccination".

Rachida Soulaymani Bencheikh, directrice du Centre antipoison et de pharmacovigilance du Maroc

Il n'y a aucune donnée valable qui nous permettrait d'établir un lien entre AstraZeneca et les accidents thromboemboliques

Le ministère de la Santé a recommandé, mercredi, de continuer à utiliser le vaccin AstraZeneca dans les campagnes de vaccination à l'échelle nationale, après une réunion à ce sujet de la Commission nationale consultative de pharmacovigilance.

La Commission s'est réunie pour étudier et évaluer les effets secondaires concernant les troubles de coagulation et les événements thromboemboliques chez les bénéficiaires du vaccin AstraZeneca, utilisé pour développer l'immunité contre le virus de Covid-19.

A ce sujet, la directrice du Centre antipoison et de pharmacovigilance du Maroc (CAPM), Rachida Soulaymani Bencheikh, apporte des éclaircissements dans un entretien accordé à la chaîne d'information en continu de la MAP (M24).



Le vaccin d'AstraZeneca suscite, récemment, beaucoup d'inquiétude suite à la déclaration d'effets secondaires dans de nombreux pays, notamment des problèmes thromboemboliques. Dispose-t-on de preuves scientifiques établissant la responsabilité de ce vaccin dans la survenue des effets indésirables ?

- Tout d'abord il faut noter que les accidents thromboemboliques sont très fréquents et très connus chez les neurologues, les cardiologues et les internistes. Les spécialistes estiment que la survenue de ce genre de problèmes dans une population normale est de l'ordre de 1,5/1.000 personnes.

Il s'agit, en langage simple, de la formation de caillots de sang dans les vaisseaux sanguins et plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de cette pathologie, dont la sédentarité, les maladies cardiaques et cardiovasculaires, le diabète et l'hypertension artérielle.

Pour le moment, il n'y a aucune donnée valable qui nous permet d'avancer que le vaccin AstraZeneca est responsable de ce genre de manifestations.

Cela peut relever de la pure coïncidence, car parmi les millions d'individus vaccinés, il y a automatiquement des personnes qui étaient disposées à développer ces problèmes même en cas de non vaccination.

En pharmacovigilance, il y a une base internationale des données sur les effets indésirables qui fait ressortir que ces problèmes thromboemboliques sont aussi déclarés avec d'autres médicaments, avec d'autres vaccins et surtout avec d'autres vaccins utilisés contre la Covid-19. Il y a plus de cas déclarés avec des vaccins comme Pfizer et Moderna qu'avec AstraZeneca.

Mais à présent, l'Europe, qui n'a pas retiré définitivement le vaccin, est aussi en train de rassurer sa population en affirmant qu'il n'y a pas de preuves que le vaccin AstraZeneca ait pu générer ces manifestations.

Le Maroc a reçu, jusqu'à présent, 6 millions de doses du vaccin d'AstraZeneca. A-t-on recensé dans le Royaume des accidents thromboemboliques chez les personnes vaccinées ?

Au Maroc, nous avons eu quatre déclarations d'accidents thromboemboliques qui se sont manifestés environ une semaine à 10 jours après la prise du vaccin. Ces accidents sont survenus chez des patients âgés, qui présentent d'autres facteurs de risque comme le diabète, l'hypertension ou la sédentarité.

En sachant que plus de 4 millions de personnes ont été vaccinées au Maroc, ça fait moins de 1 cas par 1 million d'habitants, contre une incidence générale habituelle de 1,5/1.000 personnes.

L'avis du CAPM a été conforté par les experts, qui expliquent que ces patients ont exactement le même profil de ceux qu'ils reçoivent régulièrement en dehors de la campagne de vaccination. Dans ce sens, une réunion a été tenue mercredi, avec 16 experts, dont des neurologues, des cardiologues et des internistes, opérant dans différents centres hospitaliers et qui ont l'habitude de voir ce genre de cas. Ces experts ont tous conclu que les quatre patients ayant développé des accidents thromboemboliques ont exactement le même profil que les patients qu'ils ont l'habitude de voir.

Avez-vous relevé d'autres effets indésirables que les accidents thromboemboliques ?

Depuis le lancement de la campagne de vaccination nous avons eu environ 1,3 déclarations pour chaque 1.000 sujets vaccinés. Cela nous donne de la visibilité sur ce qui se passe sur le terrain.

Grâce aux déclarations et aux opérations de collecte, des effets attendus et des effets inattendus ont été relevés. Parmi les effets attendus, il y a lieu de citer les manifestations qui ont été découvertes lors des essais cliniques ou celles provoquées habituellement par l'injection de tout type de

vaccin (fatigue, courbature, fièvre, rougeur, un peu de douleur...).

Parmi les réactions attendues mais qui sont relativement plus sévères, figurent des cas d'allergies graves au nombre de 1 à 2 cas par 1 million de sujets vaccinés. Mais ils restent des cas très rares parce qu'on sait au préalable si une personne peut développer des allergies graves.

Dans cette optique, le ministère de la Santé a déjà formé tout le personnel des centres de vaccination pour faire un interrogatoire avec les patients et faire en sorte d'éliminer toutes les personnes prédisposées à développer ce genre de réactions. D'autre part, la personne qui se fait vacciner doit rester, au moins, 20 minutes dans le centre de vaccination.

Quel rôle pour le Centre antipoison et de pharmacovigilance du Maroc dans le suivi de la campagne de vaccination ?

Spécialisé, entre autres, dans la collecte des effets indésirables des médicaments, le CAPM a toujours été un partenaire clé, depuis l'introduction du protocole thérapeutique contre la Covid-19, jusqu'au lancement de la campagne de vaccination.

Durant la campagne de vaccination, le ministère a renforcé notre système de pharmacovigilance, en renforçant la réglementation et les correspondants régionaux et en déterminant les listes d'experts au niveau de chaque région.

Un système de pharmacovigilance fonctionne avec un centre national, mais aussi avec des centres régionaux, qui collectent les informations et les déclarations sur les effets indésirables faites par les patients ou par les médecins.

Quand des personnes déclarent des effets indésirables, c'est qu'elles pensent qu'ils sont liés à la prise de médicaments. Quand l'information arrive au centre, les données sont rigoureusement analysées pour vérifier s'il y a, effectivement, une relation entre la prise du médicament ou du vaccin et l'apparition de l'événement indésirable cité.

Pour ce faire, nous avons des méthodes très poussées et assez spécialisées.

Quand nous collectons les données, nous les déclarons à notre tour à une base de données internationale qui est celle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ce qui nous donne un droit de regard sur tout ce qui se passe dans le monde et nous permet de comparer nos données à l'international.

Etabli depuis 32 ans et regroupant énormément d'experts, notre système de pharmacovigilance est l'un des systèmes les plus performants actuellement.

À titre d'exemple, aux côtés des centres suédois et indiens, nous sommes reconnus au niveau international comme l'un des trois centres mondiaux qui sont nommés par l'OMS comme centre collaborateur de cette institution, dans le cadre des efforts visant le développement de la pharmacovigilance dans le monde.

Le ministère a lancé une application dédiée au suivi des effets indésirables "Yakadaliqah". Quel est l'apport de cette application en termes de déclarations des événements indésirables ?

À l'heure actuelle, 60% des déclarations des événements indésirables proviennent de l'application "Yakadaliqah". Je remercie le ministère d'avoir mis en place cette solution informatique pour le suivi médical et pour la déclaration des effets indésirables. Je salue aussi l'adhésion remarquable de la population à cette opération.

Aujourd'hui, nous avons un nombre important de déclarations d'effets indésirables, grâce à l'application mais aussi aux appels téléphoniques. Il y a deux numéros de téléphone dédiés à cette fin, l'un est destiné à la population vaccinée, tandis que l'autre est dédié aux professionnels de la santé.

Nous effectuons, en parallèle, un travail de collecte à travers tout le territoire national. Les correspondants régionaux de pharmacovigilance qui sont mobilisés pour collecter les effets indésirables jouent un rôle très important dans ce cadre.

Mohamed Ameer : L'Europe doit faire preuve d'un engagement plus fort en faveur du règlement du conflit autour du Sahara marocain



L'ambassadeur du Maroc en Belgique et au Grand Duché de Luxembourg, Mohamed Ameer, a déclaré jeudi soir que l'Europe doit faire preuve d'un engagement plus fort en faveur du règlement du conflit régional autour du Sahara marocain.

"Il est temps que l'Europe s'implique davantage pour la résolution de ce conflit et s'engage à soutenir la proposition d'autonomie dans les provinces du Sud présentée par le Maroc", a indiqué l'ambassadeur lors d'une visioconférence organisée par l'institution belge "Le cercle royal gaulois artistique et littéraire".

M. Ameer a relevé que l'Union européenne "ne peut pas se permettre d'avoir une position de neutralité négative", relevant que face aux enjeux sécuritaire, migratoire et climatique et aux menaces qui pèsent sur la région, l'Europe a intérêt à ce que le Maghreb surmonte le blocage et retrouve son unité.

"De par sa proximité géographique, historique et culturelle, l'Europe est directement impactée par ce conflit", a noté l'ambassadeur, relevant que de plus en plus de voix se sont élevées ces derniers temps dans le Vieux Continent pour demander à l'UE de s'engager davantage, en

vue de faire avancer la résolution de ce différend artificiel.

Lors de cette visioconférence organisée sous le thème "La reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté marocaine sur les provinces sahariennes : signification et portée", M. Ameer est revenu sur la décision américaine qui s'inscrit, selon lui, dans "une perspective de paix et une logique de solution".

La reconnaissance américaine de la souveraineté du Maroc sur son Sahara est venue rompre le statu quo et a enclenché une dynamique positive à l'échelle internationale, s'est félicité l'ambassadeur.

Rappelant l'ouverture par plusieurs pays de consulats dans les provinces du Sud, M. Ameer a souligné le soutien grandissant à la proposition marocaine d'autonomie et à l'intégrité territoriale du Royaume, mettant l'accent sur la nécessité de consolider cette dynamique et de soutenir l'initiative d'autonomie dans les provinces du Sud sous la souveraineté du Maroc, en vue de sortir ce dossier de l'impasse.

L'ambassadeur a également mis en exergue les efforts du Royaume pour la résolution de ce conflit qui s'éternise depuis près d'un demi-siècle et son attachement au processus politique sous les auspices de l'ONU.

Le Maroc, a-t-il affirmé, a toujours exprimé sa bonne volonté et privilégié une démarche de "négociation et de compromis" pour aboutir à une issue consensuelle à ce conflit.

Le diplomate a, par ailleurs, mis en exergue la forte dynamique de développement socioéconomique enclenchée dans les provinces du Sud qui a permis à cette région de devenir un pôle de rayonnement et de prospérité au Maroc et en Afrique.

Cet essor que connaît le Sahara marocain, qui est le résultat d'importants efforts déployés par le Royaume sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI et à la faveur d'investissements colossaux, profite directement à la population locale, a-t-il relevé.

L'ambassadeur est également revenu sur l'intervention des Forces Armées Royales (FAR) pour restaurer et préserver la sécurité et la libre circulation des personnes et des biens dans la zone tampon d'El Guerguarat, rappelant que le Maroc, qui a réaffirmé son attachement au cessez-le-feu, a mené cette opération pacifiquement et dans le respect de la légalité internationale.

Le CNDH tient une consultation sur les actions des Institutions nationales des droits de l'Homme

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a organisé mercredi une consultation en ligne sur "les actions des Institutions nationales des droits de l'Homme (INDH) pour la prochaine décennie".

A cette occasion, la présidente du CNDH, Amina Bouayach, a souligné que cet événement offre l'opportunité d'une réflexion sur la meilleure approche pour promouvoir les principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'Homme et renforcer leur mise en œuvre.

Ces principes fournissent un cadre mondial faisant autorité pour les devoirs et les responsabilités des entreprises, a expliqué Mme Bouayach citée dans un communiqué du conseil, notant

qu'il s'agit d'un véritable pas en avant pour prévenir et lutter contre les violations des droits de l'Homme liées aux entreprises.

Ainsi dans le cadre de son mandat et plus précisément de son plan d'action 2020-2021, le groupe de travail Entreprises et droits de l'Homme (BHR) plaide pour la consolidation du processus visant leur mise en œuvre au cours des 10 prochaines années en contribuant au projet "Principes directeurs 10" ainsi qu'au rapport qui sera soumis au Conseil des droits de l'Homme en juin 2021.

L'objectif de cette initiative est de concevoir, en tant qu'INDH, les actions nécessaires en vue d'élaborer une réflexion commune et de s'assurer de sa prise en compte dans le nouveau cadre des

principes directeurs au cours de la prochaine décennie et au-delà.

Les perturbations économiques et sociales dues à la crise sanitaire menacent à long terme les moyens de subsistance de nombreuses personnes, a indiqué la présidente du CNDH, rappelant que la crise a eu des conséquences sur la vie des gens et sur leurs libertés.

"Il est donc particulièrement important de mesurer les impacts causés par la crise sanitaire sur les droits humains des travailleurs pour pouvoir définir les actions possibles qui garantissent le respect de ces droits dans les réponses de l'Etat et des entreprises", a-t-elle insisté.

Initié par le Groupe de travail sur les entreprises et les droits de l'Homme (BHR) de l'Alliance

mondiale des Institutions nationales des droits de l'Homme (GANHRI), avec le soutien du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), cet événement s'inscrit dans le cadre du mandat du Groupe de travail BHR relatif à la promotion des principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (UNGP) et son plan d'action (2020-2021).

Il s'inscrit également dans le prolongement des consultations mondiales multipartites qui ont été entretenues avec les réseaux de la société civile en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Afrique, les associations professionnelles, les investisseurs, les gouvernements européens, les avocats, les Institutions nationales des droits de

l'Homme (INDH).

Cette consultation sera l'occasion de faire le bilan des réalisations, examiner les lacunes existantes afin d'élaborer une feuille de route pour une mise en œuvre efficace de ces principes et pour mener une réflexion sur le rôle des INDH et leurs contributions pour veiller au respect des droits de l'Homme par les entreprises.

Outre Mme Bouayach, la séance d'ouverture de cet événement a été marquée par la participation de Livio Sarandrea, conseiller mondial en entreprises et droits de l'Homme-UNDP, et Dante Pesce, président du Groupe de travail des Nations unies sur la question des droits de l'Homme et des sociétés transnationales et autres entreprises.

Accord de partenariat entre le MENFPESRS et la présidence du ministère public en application des engagements de la Déclaration de Marrakech

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MENFPESRS), Saaid Amzazi, a souligné, jeudi à Marrakech, que la déperdition scolaire et le mariage des mineurs s'inscrivent dans le cadre d'une relation à double sens.

Dans une allocution à l'occasion de l'inauguration officielle de la mise en œuvre de l'accord de partenariat signé le 1er mars 2021 entre le MENFPESRS et la présidence du ministère public, en application des engagements de la Déclaration de Marrakech pour mettre fin à la violence contre les femmes, signée le 8 mars 2020 lors d'une cérémonie présidée par SAR la Princesse Lalla Meryem, M. Amzazi a relevé que le mariage des mineurs figure en bonne place parmi les causes de la déperdition scolaire, alors que le départ prématuré de l'école et l'analphabétisme provoquent le mariage précoce, mettant en exergue l'importance de l'accord de partenariat, qui contribuera à répondre à ces deux problèmes éducatif et social.

Pour lutter contre la déperdition scolaire, le ministère a consenti des efforts considérables pour encourager les élèves à ne pas quitter les bancs de l'école, notamment à travers l'amélioration de l'offre éducative, la discrimination positive en milieu rural, le soutien pédagogique, l'élargissement de la base des bénéficiaires des programmes du soutien social, l'amélioration de l'attractivité de l'école et la réduction de la surpopulation des salles de classe, qui ont conduit à une réduction constante du taux de déperdition scolaire, a expliqué le ministre.

Cependant, les résultats ne sont toujours pas satisfaisants, puisque 10% des enfants entre 11 et 15 ans quittent les bancs de l'école chaque année, en particulier au collège, a-t-il déploré, faisant savoir que cela provoque une augmentation constante du nombre des enfants non-scolarisés et le gaspillage du capital humain dont le pays a désespérément besoin pour relever le défi du développement, ce qui nécessite des efforts concertés et une mobilisation collective pour éradiquer ce phé-



nomène.

Concernant la région de Marrakech-Safi, le ministre a rappelé que près de 26.000 élèves, y compris 12.357 filles, quittent les bancs de l'école dans les niveaux primaire et collégial, dont 72% en milieu rural.

Selon M. Amzazi, la région de Marrakech-Safi a été choisie sur la base de ces indicateurs, ainsi que des indicateurs liés au mariage des mineurs et à l'emploi précoce des filles, pour lancer la mise en œuvre de l'accord-cadre, ajoutant que le ministère œuvrera en concert avec tous les partenaires et les intervenants pour concrétiser cet accord à travers la mise en œuvre d'un projet modèle dans la région de Marrakech-Safi, qui couvrira les provinces de Marrakech, Al-Haouz, Chichaoua, Rhamna et Essaouira, puis les résultats seront partagés avec le reste des académies régionales en vue de sa généralisation dans toutes les régions du Royaume.

Dans ce sens, il a relevé que ce projet modèle vise à assurer l'accompagnement des filles pendant leur scolarité jusqu'à la fin de l'instruction obligatoire afin de lutter contre le mariage des mineurs, soulignant que l'intervention se déroulera selon quatre axes liés aux mesures préventives, aux mesures correctives, à la sensibilisation et au renforcement des capacités, au suivi et à l'évaluation.

Le ministre a saisi cette occasion pour saluer les efforts consentis par le ministère public pour assurer la mise en œuvre des engagements de l'accord de partenariat, qui contribuera inévitablement à garantir le droit fondamental à l'éducation et à lutter contre le mariage des mineurs.

De son côté, le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, Mohamed Abdennabaoui, a indiqué que le lancement d'une nouvelle initiative dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de la Déclaration de Marrakech pour mettre fin à la violence contre les femmes, signée le 8 mars 2020 lors d'une cérémonie présidée par



Mohamed Abdennabaoui
Le ministère public s'est penché sur le problème du mariage des mineurs en raison de son préjudice direct à l'enfant

SAR la Princesse Lalla Meryem, s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par le Royaume pour relever le défi du développement durable, dont le socle est l'élément humain.

Il a souligné que la voie pour y parvenir consiste à garantir le droit à une éducation moderne, appropriée et accessible à tous, et à offrir une protection juridique, sociale et morale à tous les enfants, indépendamment de leur statut familial ou social, notant que la déperdition scolaire est le principal facteur de dissuasion qui empêche le système éducatif d'atteindre ses objectifs et provoque le gaspillage des ressources financières de l'Etat, le chômage, la délinquance, l'exclusion sociale, l'exploitation des enfants sur le marché du travail et une augmentation du mariage des mineurs.

M. Abdennabaoui a affirmé que le ministère public s'est penché sur le problème du mariage des mineurs en raison de son préjudice direct à l'enfant et à son droit fondamental à l'éducation, à la santé et à

un développement sain au sein de la famille, expliquant que la présidence du ministère public s'est toujours portée partie prenante dans les affaires familiales en général et les affaires de mariage des mineurs en particulier.

Et de poursuivre que l'initiative lancée aujourd'hui en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique répond à ces préoccupations et constitue une mise en œuvre des engagements de la Déclaration de Marrakech 2020, afin de parvenir à la convergence effective des efforts sectoriels en matière de prévention du mariage des mineurs.

L'idée centrale de cette initiative est basée, a-t-il ajouté, sur le souci d'assurer que les enfants en général, et les filles en particulier, continuent leurs études jusqu'à la fin de l'instruction obligatoire au moins, en tant que prévention contre le mariage précoce.

M. Abdennabaoui a conclu que cette rencontre constitue un moment historique et charnière qui requiert la fédération des efforts de tous les partenaires pour relever les défis et assurer la réussite de cette noble initiative, expliquant que le choix de la région de Marrakech-Safi comme région modèle à l'horizon de la généralisation de l'expérience à l'ensemble du territoire national intervient en raison du taux élevé de la déperdition scolaire et du mariage des mineurs.

Lors de cette rencontre, à laquelle ont assisté notamment le wali de la région Marrakech-Safi, gouverneur de la préfecture de Marrakech, Karim Kassi-Lahlou, le président du Conseil de la région de Marrakech-Safi, Ahmed Akhchichine, les procureurs du Roi dans la région, et les membres du parquet général, l'accord a été remis par la coordonnatrice générale de la Déclaration de Marrakech, Amina Oufroukhi, au directeur de l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Marrakech-Safi, Moulay Ahmed El Karimi.



Saaïd Amzazi
Déperdition scolaire et mariage des mineurs, une relation à double sens



Au Brésil, le Covid fait des ravages chez les jeunes

Dans les hôpitaux surchargés d'un Brésil débordé par la pandémie de Covid-19, les patients sont de plus en plus jeunes, un an après l'annonce du premier des plus de 285.000 décès provoqués par le virus "Le profil de nos patients a changé. Aujourd'hui, nous avons des personnes plus jeunes hospitalisées dans un état très grave, même si elles n'ont pas de comorbidités", explique à l'AFP Jaques Sztajnbock, responsable de l'unité de soins intensifs de l'hôpital Emilio Ribas de Sao Paulo.

Il surveille de près deux patients de 53 et 56 ans, tous deux intubés. Non loin de là, un jeune homme, qui n'est pas sous respiration artificielle, se tord de douleur. Il n'a que 26 ans.

Environ 29% des personnes décédées ces dernières semaines ont moins de 60 ans, contre 22% en novembre et en décembre.

Le début de la vaccination chez les personnes âgées est un facteur déterminant, mais elle n'explique pas tout.

D'autant moins que la campagne d'immunisation a commencé tardivement au Brésil, à la mi-janvier, et avance lentement à cause de l'insuffisance de doses. "Dans certains Etats, la vaccination des plus de 75 ans est déjà terminée. Et en général, les personnes âgées restent davantage à la maison que les jeunes, qui circulent plus", a déclaré l'épidémiologiste Walter Ramalho, de l'Université de Brasilia, au site Poder 360.

L'occupation des lits de soins intensifs est supérieure à 80% dans 25 des 27 Etats du Brésil. "La durée moyenne d'occupation d'un lit de soins intensifs a presque doublé, passant de 15 à 28 jours. Cela s'explique parce que nous recevons des patients plus jeunes, qui résistent plus longtemps à la maladie",



a confié Graccho Alvim, président de l'association des hôpitaux privés de Rio de Janeiro, au journal O Globo.

Alors que la moyenne quotidienne de décès est supérieure à 2.000 sur les sept derniers jours, le nombre de jeunes tués par le virus ne cesse d'augmenter, semaine après semaine.

Un exemple emblématique: pour la première fois jeudi, la municipalité de Sao Paulo a annoncé qu'un patient était mort du Covid-19 faute de lit disponible en soins intensifs dans la mégalopole brésilienne. Son âge: 22 ans. "La moitié de nos patients hospitalisés a moins de 60 ans", assure Carlos Pereira Junior, directeur de l'hôpital

Emilio Ribas. Avant, les moins de 60 ans n'occupaient que 35% des lits de son établissement.

En un an, le nombre de lits de soins intensifs de cet hôpital de référence est passé de 12 à 60, mais cela reste insuffisant pour faire face à l'afflux incessant de nouveaux patients, causé en partie par la circulation du variant amazonien, plus contagieux.

La hausse des contaminations est aussi due à un relâchement de la population, surtout les plus jeunes. "Il y a un an, je crois que la peur de cette maladie encore inconnue a contribué à une meilleure adhésion aux mesures de restriction, qui sont moins respectées actuellement. Les jeunes n'ont plus

peur à présent", déplore Jaques Sztajnbock.

Dans les rues des grandes villes brésiliennes comme Sao Paulo ou Rio de Janeiro, il n'est pas rare de voir des gens sans masques et la distanciation sociale est loin d'être respectée dans les transports publics ou les bars bondés.

Des couvre-feu ont été instaurés dans de nombreuses villes et la police mène des rondes nocturnes pour débusquer les fêtes clandestines.

Gabriel "Gabigol" Barbosa, 24 ans, attaquant-vedette de Flamengo, le club de football le plus populaire du pays, a été interpellé dans la nuit de samedi à dimanche dans un casino clandestin à Sao

Paulo.

De nombreux jeunes actifs, particulièrement dans le secteur informel, ont aussi dû continuer d'aller travailler pour survivre, en dépit de la forte circulation du virus.

Le gouverneur de l'Etat de Sao Paulo Joao Doria, qui a durci les mesures de restriction ces dernières semaines, n'écarte pas l'idée d'un confinement total dans l'Etat qui est la locomotive économique du Brésil.

Mais cette mesure drastique est difficile à mettre en place dans un pays où le président Jair Bolsonaro est farouchement opposé aux restrictions en raison de leur impact économique et minimise l'ampleur de la catastrophe sanitaire.

Biden vante le rythme de vaccination aux Etats-Unis

Les Etats-Unis franchiront vendredi, avec plus d'un mois d'avance, l'objectif fixé en campagne par Joe Biden pour les 100 premiers jours de son mandat. "Je suis fier d'annoncer que demain, au 58ème jour de notre mandat, nous aurons atteint mon objectif de 100 millions d'injections (...). Cela représente plusieurs semaines d'avance sur le calendrier", a lancé jeudi le président de la première puissance mondiale. "L'heure est à l'optimisme", a-t-il lancé depuis la Maison Blanche, au moment où nombre de pays, notamment européens, peinent à passer à la vitesse supérieure. "Mais il ne faut pas se relâcher", a-t-il ajouté aussitôt, "il y a encore beaucoup de chemin à parcourir".

Le rythme de vaccination aux Etats-Unis a connu une spectaculaire accélération au cours des dernières semaines. Il est actuellement de 2,4 millions de doses par jour en moyenne, contre un peu moins d'un million lorsque le démocrate est arrivé au pouvoir le 20 janvier.

Dans ce contexte, il paraît réaliste d'envisager un doublement de l'objectif initial, soit 200 millions de vaccinations durant les 100 premiers jours du mandat Biden.

Dès son arrivée au pouvoir, certains républicains avaient jugé l'objectif annoncé par Joe Biden beaucoup trop faible, l'accusant de volontairement mettre la barre trop basse pour pouvoir s'enorgueillir ensuite de ses résultats.

Des proches de l'ex-président Donald Trump déplorent par ailleurs que la nouvelle administration n'accorde - au moins publiquement - aucun crédit à l'ancienne dans les résultats actuels, en particulier pour avoir lancé des pré-commandes massives avant même de connaître les résultats des études cliniques.

Selon les Centres américains de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), près de 30% des Américains de plus de 18 ans ont reçu au moins une dose. Ce chiffre monte à plus de 65% pour les Américains de 65 ans et plus.

Trois vaccins sont désormais autorisés aux Etats-Unis: celui de Johnson & Johnson (une seule dose nécessaire par

personne) et ceux de l'alliance Pfizer/BioNTech et de Moderna (deux doses).

Les Etats-Unis ont déjà passé des commandes suffisantes pour recevoir d'ici fin mai assez de doses pour vacciner l'ensemble des adultes américains.

Les Etats-Unis sont cependant confrontés à la résistance de certains Américains vis-à-vis du vaccin, en particulier au sein de la base électorale de Donald Trump. "Je ne comprends pas ce truc un peu macho consistant à dire: 'Je ne vais pas me faire vacciner, j'ai le droit en tant qu'Américain de ne pas le faire, c'est ma liberté'", a tonné mercredi Joe Biden sur ABC. "Pourquoi ne pas se comporter plutôt en patriote et protéger

les autres?", a-t-il poursuivi.

Face aux nombreuses critiques dénigrant son manque d'implication pour faire évoluer les comportements, Donald Trump est monté au créneau cette semaine sur le vaccin, à l'occasion d'une rare interview: "Je le recommande, et je le recommande à ceux qui n'en veulent pas, et nombre de ceux-là ont voté pour moi", a-t-il déclaré sur Fox News. "C'est un excellent vaccin, c'est un vaccin qui est sûr et qui fonctionne".

Donald et Melania Trump se sont fait vacciner en janvier, quelques semaines avant leur départ de la Maison Blanche, mais en toute discrétion: l'information n'a été révélée par leurs proches que plusieurs semaines plus tard.

A Madrid, honte, rêves et frustration dans les "files de la faim"

Derrière son masque noir, elle maquille toujours ses lèvres, en rouge vif. Pourtant, le sourire de Rita, comédienne, a tremblé lorsqu'elle a dû se résoudre à rejoindre les "files d'attente de la faim", comme on les appelle à Madrid. "Ça a été un moment dur, triste. Je me suis sentie honteuse", raconte la pétillante Mexicaine de 41 ans, qui a perdu son emploi de professeure de théâtre dès le début du strict confinement décrété en mars 2020 et n'en a pas retrouvé depuis, épuisant toutes ses économies.

Un an après le début de la crise sanitaire, le besoin d'aide alimentaire reste omniprésent en Espagne.

L'ONG catholique Caritas a ainsi vu affluer l'an passé 500.000 personnes qui n'avaient jamais eu recours à l'aide alimentaire auparavant, tandis qu'à Madrid les banques alimentaires ont vu augmenter la demande de 40% sur un an.

Tous les vendredis depuis décembre, Rita Carrasco vient donc récupérer un grand carton de vivres dans une "cantine sociale" du quartier populaire de Carabanchel, au sud de Madrid. Mais elle aide aussi à la distribution en tant que bénévole, une tâche qui l'a aidée à remplacer l'amertume par un certain enthousiasme. "Donner et recevoir, ça change la perception", dit la comédienne.

Vêtus de gilets jaunes, une vingtaine de bénévoles s'activent dans le grand local paroissial, flanqué d'une cuisine neuve pour préparer des repas chauds, auparavant consom-

més sur place mais désormais à emporter en raison des règles sanitaires.

D'autres distribuent fruits, légumes, céréales, aux personnes faisant la queue sur l'étroit trottoir, souvent des femmes d'origine latino-américaine, dans ce quartier où vivent beaucoup d'étrangers. Il s'agit de l'une des quatre cantines ouvertes en urgence au printemps 2020 par l'oeuvre sociale Alvaro del Portillo. Avant la pandémie, elle n'en gérait qu'une.

Un an après, le nombre de personnes venant chercher de la nourriture reste deux fois plus élevé qu'avant la pandémie, aux alentours de 2.000 personnes au total. "Au fil des mois, la pression s'est un peu atténuée", constate toutefois Susana Hortigosa, présidente de l'association paroissiale. "Les demandes d'aide restent plus élevées mais elles ont un peu baissé, car les gens ont commencé à toucher les prestations de chômage partiel, ils ont trouvé quelques heures de travail", à mesure que l'activité économique redémarrait, explique-t-elle.

Le gouvernement de gauche de Pedro Sanchez a déboursé 40 milliards d'euros depuis le début de la crise pour étendre le financement du chômage partiel, l'une de ses mesures phares, mais l'argent a souvent mis des mois à être versé, l'administration étant totalement débordée par les demandes.

C'est le cas du mari de Reina Chambi, 39 ans. Il travaillait dans un hôtel, elle s'occupait de personnes âgées. Leurs emplois ont été immédiatement balayés par la pan-



démie. "Le paiement de son chômage partiel a pris beaucoup de retard. Nous n'avions aucun revenu alors nous avons demandé l'aide de l'église", raconte cette mère de deux fillettes, qui attend avec son cabas dans un vent glacial devant une autre cantine, dans le quartier de Vallecas.

Le versement de la prestation chômage a redonné un peu d'oxygène à la famille, mais le couple était toujours sans emploi, l'aide alimentaire reste indispensable. "Ça nous permet d'éviter d'avoir à acheter du lait, des pois chiches, des nouilles, ce genre de choses. Et nous pouvons dépenser cet argent

pour de la lessive ou de la viande", explique timidement Reina, qui regrette la "vie stable" qu'elle avait construit depuis son arrivée de Bolivie il y a quinze ans.

En Espagne, plus d'un habitant sur quatre se trouvait déjà en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2019, l'un des taux les plus élevés d'Europe. La pandémie a encore fragilisé les plus vulnérables. "Je me sens tellement frustrée. A chaque fois que j'essaie de m'en sortir, il m'arrive quelque chose", soupire Amanda Gomez, 53 ans, qui a divorcé juste avant la pandémie, se retrouvant seule pour élever deux enfants, dont l'un atteint de

trisomie 21, avec un maigre revenu de femme de ménage.

La famille dépendait déjà de l'aide alimentaire depuis six ans, son ex-mari s'étant retrouvé au chômage après la crise économique précédente. Mais Amanda ne veut pas se laisser abattre : fine cuisinière, elle cherche des recettes sur internet pour "tirer le meilleur parti" des aliments qu'on lui donne, et tente de livrer des gâteaux à domicile, avec l'espoir d'ouvrir un jour sa pâtisserie. "Je rêve en grand, car rêver ne coûte rien. Ce que je veux, c'est pouvoir aller un jour à la paroisse sans rien demander, juste pour aider".

L'Allemagne face à une hausse exponentielle des infections



L'Allemagne est confrontée à une augmentation "très clairement exponentielle"

des infections au Covid-19, liée en particulier à la diffusion du variant britannique, a déclaré vendredi le

vice-président de l'institut de veille sanitaire Robert Koch (RKI). "Il est tout à fait possible que nous

ayons à Pâques une situation similaire à celle que nous avons connue avant Noël, avec un nombre très élevé de cas, de nombreux cas graves et de décès, et des hôpitaux débordés", a prévenu lors d'une conférence de presse Lars Schaade. "Nous sommes dans la troisième vague de la pandémie, les chiffres augmentent, la proportion de variants est importante", a renchéri le ministre de la Santé, Jens Spahn.

L'Allemagne a enregistré plus de 17.000 cas officiellement déclarés en 24 heures, soit environ 5.000 de plus qu'il y a une semaine. Le taux d'incidence atteignait vendredi 95,6 (contre 90 jeudi), tout proche de la barre des 100 censée déclencher de nouvelles restrictions.

Angela Merkel et les dirigeants des 16 Länder se réuniront lundi pour décider d'éventuelles nouvelles fermetures alors le pays avait pu procéder début mars à quelques assouplissements.

L'Allemagne table sur la mon-

tée en puissance de sa campagne de vaccination pour stopper cette hausse. Les vaccinations avec le vaccin AstraZeneca ont ainsi repris vendredi, après quatre jours d'interruption.

Mais "une analyse honnête de la situation montre qu'il n'y a pas encore assez de vaccins en Europe pour arrêter la troisième vague par la seule vaccination", a admis M. Spahn. "Même si les livraisons des commandes de l'UE sont désormais fiables, il faudra encore plusieurs semaines avant que les groupes à risque soient entièrement vaccinés", a-t-il ajouté. "Ce n'est qu'à ce moment-là que nous pourrions parler d'ouvertures plus larges de la société. Nous aurons donc encore besoin d'une certaine résistance", a expliqué le ministre conservateur. "Vous pouvez le tourner comme vous voulez, nous devons revenir au verrouillage", a asséné Karl Lauterbach, expert sanitaire du parti social-démocrate, lors de cette conférence de presse.

Séquencer la reprise post-COVID

John Maynard Keynes était un fervent partisan du New Deal mis en œuvre par le président américain Franklin D. Roosevelt. Le chemin vers un avenir civilisé, écrivait-il, devait passer par Washington, pas par Moscou – une formule directement adressée à ces idéalistes, dont certains de ses étudiants, qui plaçaient leur foi dans le communisme.

Keynes ne manquait toutefois pas de critiquer FDR, en lui reprochant notamment de confondre relance et réforme. La reprise après l'effondrement constituait la première des priorités ; les réformes sociales, « même judiciaires et nécessaires », risquaient en revanche d'entraver la reprise en mettant à mal la confiance des entreprises. Comme un présage des débats actuels autour des priorités de politique économique après la pandémie, Keynes considérait qu'une démarche en plusieurs séquences était essentielle à la réussite du New Deal.

Les conseillers du groupe d'experts entourant FDR étaient des réformateurs, pas des keynésiens, et portaient par conséquent un regard différent. Expliquant la Grande Dépression par un pouvoir excessif des grandes entreprises, ils estimaient que le chemin vers la reprise passait par un changement institutionnel. C'est ainsi que la fameuse relance keynésienne ne constituera qu'une composante mineure du New Deal, le traitement d'urgence l'emportant sur les remèdes à plus long terme.

Keynes lui-même insistera sur l'insuffisance des dépenses fédérales supplémentaires du New Deal dans l'accomplissement d'une véritable reprise. A l'époque, le plan de relance de FDR s'élevait à 42 milliards \$ – qui seront pour l'essentiel dépensés durant les trois premières années de sa présidence, entre 1933 et 1935 – soit environ 5-6 % du PIB des États-Unis à cette période. Optimiste quant au multiplicateur budgétaire, Keynes estime qu'il s'agirait de doubler ce montant.

L'économiste et lauréat du prix Nobel Paul Krugman a pour l'essentiel dit la même chose du plan de relance mis en œuvre par le président Barack Obama en 2009 à hauteur de 787 milliards \$, soit 5,5 % du PIB à cette période. Sur la base de ces calculs approximatifs, le plan de sauvetage économique adopté par le président Joe Biden pour 1900 milliards \$, équivalant à 9 % du PIB actuel, semble adapté.

Keynes parle, lui, de relance budgétaire. Son scepticisme est bien connu s'agissant de la relance monétaire entreprise par les présidents Herbert Hoover en 1932 et FDR en 1933 – que l'on appellera aujourd'hui les « mesures monétaires non conventionnelles », ou plus simplement l'assouplissement quantitatif (QE). A l'époque, comme



actuellement, l'objectif consiste à favoriser une reprise des prix en imprimant de la monnaie.

La plus controversée de ces démarches, à savoir l'achat massif d'or par Roosevelt, visait à compenser l'effondrement des prix des produits de base. Comme l'expliquera FDR dans une célèbre discussion informelle, un prix du porc plus élevé est synonyme d'augmentation des salaires agricoles et du pouvoir d'achat. Dans les faits, l'achat d'or à grande échelle par le Trésor des États-Unis, de même que la Reconstruction Finance Administration, n'auront toutefois aucun impact sur le prix du porc ou de quelque autre marchandise.

La réaction de Keynes sera très critique. L'augmentation des prix est un effet de la reprise, et non l'inverse, affirmera-t-il, ajoutant que les efforts d'augmentation de la production via l'accroissement de la quantité de monnaie équivalent à « tenter de prendre du poids en achetant une ceinture trop grande ». Le programme d'achat d'or mis en œuvre par FDR ne fera en effet que remplacer l'accumulation d'or par l'accumulation de monnaie. Et pourtant, les économistes ne cessent de réinventer une roue défectueuse. Les programmes de QE de 2009-2016 ont en effet adopté la même théorie malavisée, et échoué de la même manière à booster le niveau des prix.

De même, Keynes critiquera les dispositions de la National Recovery Administration de FDR visant à élaborer une reprise en renforçant la position du travail. Ici encore, il s'agit d'une erreur, considère-t-il : l'heure d'imposer des coûts supplémentaires aux entreprises doit venir après la reprise, et non l'inverse. Keynes ne s'attaquera jamais à la promesse de FDR consistant à faire sortir du temple les bureaux de change. Pour autant, il s'interrogera sans doute sur l'effet de cette dé-

marche sur la confiance au sein d'un système financier paralysé.

Enfin, Keynes craint qu'en confondant relance et réforme, l'administration FDR se retrouve à « penser à trop de choses en même temps ». Cette observation doit servir d'avertissement à ceux qui voient dans une crise économique l'opportunité de promouvoir tous leurs programmes favoris, quel que soit le degré de cohérence temporelle.

L'insistance de Keynes sur l'importance d'une mise en œuvre des politiques en plusieurs séquences judiciaires trouve tout son sens aujourd'hui. Tandis que nous émergeons de la pandémie de Covid-19, la distinction entre relance et réforme – et par conséquent entre politiques macro et micro, entre court et long terme – est toutefois moins évidente que pour Keynes (et d'autres) dans les années 30.

Pour commencer, les politiques de plein emploi sont aujourd'hui de toute évidence liées à l'employabilité, ce qui n'était tout simplement pas le cas dans les années 1930. Si tant de personnes ont connu le chômage à l'époque, ce n'est pas parce qu'elles manquaient des compétences requises par l'industrie, mais plutôt à cause d'une demande globale insuffisante.

Keynes écrit ainsi en décembre 1934 que l'objectif des dépenses publiques de « montants minimes » consiste à voir « des particuliers et les entreprises dépenser des sommes beaucoup plus élevées », sans que les dirigeants politiques ne s'en préoccupent davantage.

Or, à l'ère actuelle de l'automatisation, aucun gouvernement ne peut se permettre une démarche aussi aventureuse pour la durabilité de l'emploi. Dès 1930, Keynes entrevoit d'ailleurs le chômage technologique comme un problème voué à échapper au champ de la gestion de la demande.

Depuis, la menace croissante d'une redondance de l'emploi élargit ce que Keynes a appelé d'« agenda » du gouvernement. L'État doit en particulier travailler de manière centrale sur la vitesse de l'innovation technologique, le choix des technologies, ainsi que la distribution des gains de productivité que permet la technologie.

Dans les années à venir, la politique keynésienne simple du plein emploi devra céder la place non seulement à la garantie de formation, mais également à la garantie de revenus, à mesure des changements dans la nature du travail, et de la diminution de la quantité de main-d'œuvre nécessaire. L'emploi durable pourrait ainsi se révéler très différent de ce que nous considérons aujourd'hui comme le plein emploi.

Intervient ensuite la durabilité environnementale. Si Keynes a compris que l'État devait représenter une part beaucoup plus importante de l'investissement, il s'agissait principalement d'aplanir les fluctuations du cycle des affaires, et non de bâtir un avenir écologique durable (les conférences sur la nutrition l'ont d'ailleurs toujours ennuyé). Il était trop libéral, ou peut-être simplement trop ancré dans son époque, pour considérer que l'agenda de l'État puisse impliquer de façonner activement l'avenir à travers des choix d'investissements et de projets de consommation.

Aujourd'hui, la réforme économique s'entremêle avec la reprise bien davantage qu'à l'époque à laquelle Keynes distinguait les deux. Sa manière de décrire cette relation constitue pour autant un point de départ clair, à partir duquel mieux bâtir ces deux éléments.

Par Robert Skidelsky

Membre de la Chambre des lords britannique et professeur émérite d'économie politique à l'Université de Warwick.

Portrait



Samia Hassan, première présidente de l'histoire de la Tanzanie

Après le décès de John Magufuli, la vice-présidente tanzanienne Samia Suluhu Hassan, musulmane âgée de 61 ans, va devenir la première cheffe d'Etat de ce pays d'Afrique de l'Est et l'une des rares femmes au pouvoir sur le continent.

Mettant un terme à trois semaines d'absence inexplicquée et à de multiples rumeurs, Mme Hassan a annoncé mercredi soir - d'une voix lente et mesurée, le visage voilé de noir - le décès du président Magufuli, réélu pour un deuxième mandat en octobre dernier.

Originaire de l'archipel semi-autonome de Zanzibar, dont les relations avec la Tanzanie continentale sont historiquement houleuses, Mme Hassan occupera la présidence "pour la période restant du mandat de cinq ans", soit jusqu'en 2025, selon la Constitution tanzanienne.

Connue pour encourager les femmes à poursuivre leurs rêves, cette mère de quatre enfants était déjà la première vice-présidente de l'histoire de son pays, depuis l'arrivée au pouvoir en 2015 de M. Magufuli, dont elle était la colistière.

"J'ai peut-être l'air polie et je ne crie pas quand je parle, mais la chose la plus importante c'est que tout le monde comprenne ce que je dis et que les choses soient faites comme je le dis", avait-elle déclaré l'année dernière.

Née le 27 janvier 1960 à Zanzibar, au sein d'une famille modeste - père instituteur et mère au foyer -, Mme Hassan est diplômée d'un master en "développement économique communautaire" de l'Université libre de Tanzanie, à Dar es Salaam, et de l'Université du Sud du New Hampshire, aux Etats-Unis.

Elle a débuté sa carrière au sein du gou-

vernement de Zanzibar, où elle travaille entre 1977 et 1987, occupant dans un premier temps des fonctions administratives puis un poste de responsable du développement.

Toujours à Zanzibar, elle rejoint de 1988 à 1997 le Programme alimentaire mondial en tant que cheffe de projet, puis dirige pendant deux ans l'association des ONG de l'archipel, Angoza.

Sa carrière politique démarre en 2000, lorsqu'elle est nommée membre du parlement de Zanzibar par le parti présidentiel tanzanien Chama Cha Mapinduzi (CCM), toujours au pouvoir aujourd'hui. Elle fut plus tard élue à l'Assemblée nationale tanzanienne.

Mme Hassan a été plusieurs fois ministre: à Zanzibar (Femmes et Jeunesse, puis Tourisme et Commerce) entre 2000 et 2010, et au niveau national à partir de 2014 comme ministre des Affaires de l'Union, auprès de l'ancien président Jakaya Kikwete.

En tant que vice-présidente, un rôle de l'ombre, elle fut pourtant le visage de la Tanzanie à l'étranger, où elle représentait régulièrement M. Magufuli. En 2019, sous sa tutelle, le ministère de l'Environnement a interdit l'usage des sacs plastiques.

En 2016, des rumeurs voulaient qu'elle ait démissionné en raison de divergences avec le chef de l'Etat. L'information avait été démentie par un communiqué officiel.

Mais l'année dernière, dans un discours tenu en présence de M. Magufuli, elle avait

évoqué une certaine incompréhension de son action à l'époque.

"Lorsque vous avez commencé à travailler en tant que président, beaucoup d'entre nous ne comprenaient pas ce que vous vouliez réellement. Nous ne savions pas où vous vouliez aller. Mais aujourd'hui, nous connaissons tous vos ambitions pour le développement de la Tanzanie", avait-elle déclaré.

Mme Hassan va diriger un pays marqué par un virage autoritaire depuis l'arrivée de M. Magufuli au pouvoir.

Attaché à combattre la corruption, le "bulldozer" a lancé de grands projets d'infrastructures mais a aussi muselé l'opposition et mené une répression contre les défenseurs des droits et les médias. En octobre, sa réélection avait été rejetée par l'opposition, qui criait à la fraude.

"A ceux qui s'attendaient à une rupture avec le style Magufuli je dirais: +retenez votre souffle pour le moment+", a déclaré jeudi l'analyste tanzanien Thabit Jacob, chercheur à l'Université de Roskilde, au Danemark. Pour lui, la première femme présidente de la Tanzanie gouvernera "avec une base beaucoup plus faible, qui sera contrôlée par le clan Magufuli et les renseignements".

"Elle aura du mal à construire sa propre base et des rivalités entre factions vont émerger", prédit-il. Mme Hassan sera l'une des deux femmes au pouvoir en Afrique, avec l'Ethiopienne Sable-Work Zewde, dont les fonctions sont honorifiques.



J'ai peut-être l'air polie et je ne crie pas quand je parle, mais la chose la plus importante c'est que tout le monde comprenne ce que je dis et que les choses soient faites comme je le dis

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

INSURGÉ	SANS AUCUN MOTIF	MAXIMUM TITANE		POSSESSIF	IXIÈME	BALAI	BOURDE	FAÇON DE BRILLER	ACIDULÉ
					RUPINS CACHÉ				
ALCALOÏDE DU TABAC								EN TÊTE	
		AUTEUR INCONNU	CONNUE NOTE			BUYER			
GRECQUE	MÉTAL DES ANDES			RADIUM	BIBI À LA MODE			SYMBÔLE DU NÉON LIE	
PERLE						SÈVE			NON-DIT
		LA FIN DU JOUR	PIGE			ZOZO GROS SERPENT			
BALAI ARRIÈRE			MÉTAL	PATELIN	DIFFICULTÉ	ARTICLE		CIEL	LUMIÈRE VIVE
									TRONCHE
MIRIFIQUE		FLEUR FRAÎCHE				POUR CHASSER LE CAFARD		CENTIME DIX SUR DIX	
FIN D'ANNÉE			TROUBLÉ		VOYELLES	REVEND DE LA PROGUÉ			
LETTRES DE SAM			SOLI OU SOUL				PINGRE		
PRESSE						CITOYEN D'ATHÈNES			

Solution mots flechés d'hier

O	B	N	P	E	I	G	N
A	S	P	I	R	E	N	O
C	T	O	D	C	A	S	E
S	U	I	C	I	D	E	T
S	R	M	E	I	V	U	C
G	A	I	D	E	B	O	R
N	S	I	T	L	N	R	P
A	T	T	I	S	E	T	E
I	E	P	F	A	E	R	
A	S	P	O	L	E	L	A
T	O	S	A	V	E	R	T
E	U	E	L	U	C	A	L

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Director
Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadli
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.oj.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT.

- I. Relatives au grand Machin du grand Charles.
- II. Parlant du pif.
- III. Ni ronds ni carrés - Activité non imposée.
- IV. Mauvaises à laine - A l'envers : bateau de Malaisie.
- V. Réunion annuelle - Rab de poulet - Cale.
- VI. Félées du bocal - Les ailes de Blair.
- VII. Virent - Petit parisien.
- VIII. Seizième grecque - Plat de Marius - A l'envers : très cool en Amazonie.
- IX. Taupe modèle - Ile.
- X. Ça fait beaucoup.

VERTICALEMENT.

- 1. Beurk !
- 2. Déplacement.
- 3. Arrivât au bout - Refuge pour Lionel - Drame lointain.
- 4. Relevèrent.
- 5. Entourées d'eau - A l'envers : humide.
- 6. Un œuf de Bonn - Parti Royal en Hollande... - Bière.
- 7. Lettres pieuses - Tuile - A l'envers : donne des salades.
- 8. Serpent - Milieu de fantassins (abrév.) - Note.
- 9. Supplice du Moyen-Age.
- 10. Mauvaise neige

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	F	I	F	T	Y	F	I	F	T	Y
II	L	E	U	R		A	P	E	R	O
III	A	N	T	O	I	N	E		E	U
IV	T	A	I	N		E	C	A	N	G
V	U		L	E	O		A	L	T	O
VI	L	A	I	S	S	E		T	E	S
VII	E	L	T		T	E	L	E		L
VIII	N	I	E	T		I	A	R	E	A
IX	C	E		A	L	L	I	A		V
X	E	N	T	R	E	P	R	I	S	E

Grilles de sudoku

Facile

8		5	1		9			
5	1	4				8		
	7	9			3	1		
3		1				4		
7	1	9		3	6		8	
	2			6			7	
9	5				8	7		
8			5		6	1		
3	8	1						9

Moyen

8	4	5			3			
		9		8		2		
	3					7		
3				9	4			
	6	5		3	8			
	1	4					2	
	6				7			
	5	8	4					
	8				2	4	5	

Difficile

	2				9			
8		1	5					
6	1	7				8		
	3	6				4		
6	5			8			2	
	9		2	1				
1			7	4	5			
	8	3			6			
3			5					

Expert

4	5	7	3		6			
	6		5	8				
						7		
	9	2	8		7			
	8		7	9			3	
8								
	4	5			6			
5	3	7			1		4	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	1	7	6	4	8	3	9	2
9	6	4	2	3	7	1	8	5
8	2	3	5	1	9	6	4	7
6	7	2	3	5	4	8	1	9
4	9	5	1	8	6	7	2	3
1	3	8	7	9	2	5	6	4
2	8	6	9	7	5	4	3	1
7	4	1	8	2	3	9	5	6
3	5	9	4	6	1	2	7	8

Moyen

4	2	7	6	5	8	3	1	9
6	3	1	9	2	4	8	5	7
5	8	9	3	1	7	6	4	2
3	1	5	4	8	2	7	9	6
2	7	6	5	3	9	4	8	1
9	4	8	1	7	6	5	2	3
1	5	4	2	6	3	9	7	8
7	6	2	8	9	5	1	3	4
8	9	3	7	4	1	2	6	5

Difficile

1	8	2	3	4	6	5	9	7
7	5	6	2	9	1	3	8	4
4	3	9	5	8	7	1	2	6
9	1	3	4	6	5	2	7	8
5	6	4	8	7	2	9	3	1
8	2	7	1	3	9	6	4	5
2	4	8	6	1	3	7	5	9
6	9	5	7	2	8	4	1	3
3	7	1	9	5	4	8	6	2

Expert

4	8	9	5	1	6	2	3	7
6	3	5	8	2	7	1	9	4
1	2	7	3	4	9	6	5	8
7	5	3	6	8	1	4	2	9
8	9	4	7	5	2	3	6	1
2	6	1	4	9	3	8	7	5
5	4	2	9	6	8	7	1	3
3	1	8	2	7	5	9	4	6
9	7	6	1	3	4	5	8	2

BAM devrait maintenir le taux directeur inchangé

Bank Al Maghrib (BAM) devrait maintenir, lors de sa première réunion trimestrielle de l'année 2021, prévu le 23 courant, le taux directeur inchangé à 1,5%, selon les prévisions de BMCE Capital Research (BKR).

"Lors de sa première réunion trimestrielle de l'année 2021, Bank Al Maghrib devrait, selon toute vraisemblance, renouveler en l'état son dispositif d'intervention au niveau du marché monétaire. Le taux directeur et la réserve obligatoire devraient ainsi se stabiliser à 1,5% et 0% respectivement", estiment les analystes de la BKR dans leur dernier "Flash strategy -Preview BAM".

Cette décision se justifie largement au regard de l'impact positif des mesures prises entre 2019 et 2020, particulièrement les deux baisses de -75 points de base (pbs) du taux directeur, sur l'économie réelle via le mécanisme de transmission des crédits et sur l'amélioration des conditions du financement du Trésor, expliquent les analystes, notant que la maîtrise de l'inflation à un niveau bas corrobore aussi cette hypothèse de statu quo.

D'après BKR, les crédits distribués à l'économie en 2020 ont été associés à des taux débiteurs qui se sont inscrits en retrait de -49 pbs en 2020 à 4,42% (et même 4,34% au troisième trimestre), traduisant la baisse du taux des crédits de trésorerie de -58 pbs, des crédits d'équipements de -40 pbs, des crédits immobiliers de -43 pbs et des crédits à la consommation de -26 pbs, rapporte la MAP.

Cette évolution des taux, poursuit la même source, montre que c'est principalement le coût de financement de la trésorerie des entreprises qui a profité le plus de cette tendance baissière, fruit notamment des crédits garantis par l'Etat dans le cadre des produits Damane Oxygène et Damane Relance dont le taux a été fixé à 3,5% et dont le volume accordé a atteint près de 50 milliards de dirhams (MMDH) à fin 2020, ajoute la même source.

"Toutefois, il y a lieu de signaler une remontée observée des taux entre le T4 et le T3 2020, ce qui peut s'expliquer principalement par l'effet mécanique de la montée du risque de crédit en raison de la crise sanitaire qui a altéré la solvabilité des ménages et des entreprises", fait observer BKR, notant que la dégradation en 2020 de 14,5% de l'encours des créances en souffrance pour la première fois à plus de 80 MMDH l'atteste.

En outre, les analystes soulignent qu'en 2020, le coût de financement du Trésor s'est nettement amélioré avec des baisses des taux obligataires allant de -3 pbs à -67 pbs, ce qui a permis à l'argentier du Royaume de répondre à ses besoins au niveau du marché interne sans difficulté. "Evolution qui, aujourd'hui, semble se stabiliser", relèvent-ils.

Les pertes causées par les aléas naturels à l'agriculture continuent de grimper en flèche



L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié, jeudi 18 mars, un nouveau rapport dont il ressort que les pertes que causent les catastrophes naturelles à l'agriculture continuent de grimper en flèche à travers le monde.

D'après ce rapport intitulé «The impact of disasters and crises on agriculture and food security : 2021» (L'impact des catastrophes et des crises sur l'agriculture et la sécurité alimentaire : 2021), le nombre annuel de catastrophes est désormais supérieur de plus de trois fois à celui des années 1970 et 1980 et l'augmentation des pertes provoquées par ces aléas entraîne un préjudice économique et compromet la nutrition.

En effet, outre les pertes en vies humaines, ces catastrophes «causent aussi l'anéantissement de moyens de subsistance agricoles et entraînent une cascade de conséquences économiques négatives au niveau des ménages, des collectivités, des pays et des régions, qui peuvent persister pendant des générations», a souligné l'agence onusienne.

Il est important de relever le fait que l'agriculture subit la majeure partie des pertes financières et des préjudices causés par les catastrophes dont la fréquence, l'intensité et la complexité n'ont cessé de croître, comme l'a relevé ledit

rapport qui présente les chiffres les plus récents des pertes de production agricole attribuées aux catastrophes dans l'ensemble des secteurs agricoles.

Il faut dire que « sur les quatre secteurs que sont l'agriculture, l'industrie, le commerce et le tourisme, l'agriculture subit à elle seule une part disproportionnée de l'impact de ces catastrophes, soit 63% », a noté l'agence des Nations unies précisant que les pays les

moins avancés (PMA) et les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire sont les plus lourdement frappés par ces fléaux.

Soulignons que la sécheresse est la première cause des pertes de production dans le secteur agricole, devant les inondations, les tempêtes, les ravageurs et les maladies, et les incendies.

A noter que « plus de 34% des pertes de production végétale et animale dans les PMA et les pays à faible revenu et revenu intermédiaire sont imputables à la sécheresse », a relevé la FAO dans son rapport. Et de préciser que cela représente un coût global de 37 milliards d'USD pour le secteur.

Ce n'est pas tout. Selon toujours ce rapport, la sécheresse frappe presque exclusivement l'agriculture qui subit 82% de ses effets négatifs contre 18% pour tous les autres secteurs.

Devenus des facteurs de stress importants pour le secteur, les ravageurs, les maladies et les infestations des cultures et du bétail ont causé 9% de toutes les pertes de production végétale et animale entre 2008 et 2018.

Pour mieux apprécier les pertes financières et les préjudices occasionnés par les catastrophes, le rapport indique qu'entre 2008 et 2018, « les effets des catastrophes ont coûté aux secteurs agricoles des économies des pays en développement plus de 108 milliards d'USD en préjudices ou pertes de

récoltes et de production animale ».

L'organisation poursuit en affirmant que tous ces dégâts peuvent être particulièrement préjudiciables aux moyens de subsistance des petits exploitants et des agriculteurs vivriers, des pasteurs et des pêcheurs.

Avec des pertes économiques globales s'élevant à 49 milliards d'USD, l'Asie a été la région la plus durement touchée au cours de la période analysée, a fait savoir la FAO. Juste devant l'Afrique et l'Amérique latine et les Caraïbes avec respectivement 30 milliards d'USD et 29 milliards d'USD.

Soulignons que l'édition 2021 du rapport concerne 457 catastrophes dans 109 pays répartis dans toutes les régions et les catégories de revenu, y compris pour la première fois celles des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et des pays à revenu élevé, a expliqué la FAO qui formule un certain nombre de recommandations à l'attention des gouvernements du monde entier.

L'agence insiste sur le fait qu'à aucun autre moment de l'histoire, les systèmes agroalimentaires n'ont été à ce point soumis à un éventail de périls nouveaux et sans précédent. A savoir : les méga-incendies, les conditions météorologiques extrêmes, les essais de criquets pèlerins d'ampleur inhabituelle et les menaces biologiques émergentes comme la pandémie de Covid-19.

Alain Bouthry



Le secteur agricole subit à lui seul une part disproportionnée de l'impact des catastrophes naturelles, soit 63%

AGMA améliore son RNPG en 2020

Le résultat net part du groupe (RNPG) AGMA s'est établi à 50,2 millions de dirhams (MDH) à fin décembre 2020, en amélioration de 4,3% par rapport à celui réalisé une année auparavant. Le résultat net réalisé en 2020 a atteint, quant à lui, le niveau de 50,2 MDH contre 48,1 MDH en 2019, indique l'assureur conseil dans un communiqué sur ses indicateurs d'activité de 2020, publié à l'issue de la réunion de son Conseil d'administration, tenue le 12 mars.

Le résultat d'exploitation à cette date s'est élevé à 70,3 MDH contre 67,8 MDH à fin décembre 2019, induite par l'augmentation des produits d'ex-

ploitation, d'une part, et la baisse des charges d'exploitation de 1,1%, ajoute la même source. S'agissant du chiffre d'affaires d'AGMA de l'exercice 2020, il s'est amélioré de 2,2% s'établissant ainsi à 130,6 MDH. Cette progression résulte du développement du portefeuille clients géré par le cabinet.

Par ailleurs, le communiqué fait savoir que le Conseil d'administration a décidé de proposer au vote lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 28 mai prochain, la distribution d'un dividende de 235 dirhams par action, soit un total de 47 MDH

Hausse de la quantité de poisson commercialisée au marché de gros de Tan-Tan

La quantité de poisson commercialisée dans le marché de gros du port de Tan-Tan (El Ouateya) a atteint 4.700 tonnes depuis le début de l'année, pour une valeur de 130 millions de dhs, soit une hausse de 25% par rapport à l'année précédente, selon des données de la délégation régionale de l'Office national des pêches (ONP). La quantité de poisson débarquée dans ce marché a enregistré, elle aussi, une augmentation de 9% en comparaison avec la même période de l'année 2020, a déclaré à la MAP le directeur régional de l'ONP à Tan-Tan, Lekhel Mrabih Rebou. Une partie de la quantité de poisson débarquée au port de Tan-Tan est destinée aux besoins du marché local, alors que la grande partie est dirigée vers les marchés régional et national, a-t-il expliqué, ajoutant qu'une quantité du poisson est également exportée vers les pays européens. Le volume global des débarquements des produits de la pêche réalisés au niveau du port de Tan-Tan en 2020 a atteint un total de 96,72 millions de tonnes, pour une valeur de plus de 526,64 millions de dirhams.

L'insertion des jeunes, un défi de taille

L'insertion des jeunes dans le marché du travail constitue un défi de taille à relever afin de libérer l'énorme potentiel de cette catégorie et de stimuler l'innovation et promouvoir une croissance forte et durable.

Toutefois, le faible taux de cette insertion empêche de saisir ce "dividende démographique" sans égal. Une mise en place de politiques homogènes, globales et intégrées visant l'épanouissement de la jeunesse et de son insertion efficace dans le tissu économique tout en mettant l'accent sur le ciblage des jeunes les plus défavorisés, demeure de plus en plus une priorité.

"Le marché du travail marocain est en phase de mutations multiples, dont une transition démographique engendrant une hausse du nombre de jeunes demandeurs d'emploi. Cette transition démographique offre une opportunité remarquable pour le développement", a souligné, dans un entretien à la MAP, le professeur de méthodes quantitatives et d'économie sociale à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, Aomar Ibourek.

Or, l'effet du dividende démographique n'est pas mécanique, il reste subordonné à la capacité d'accélérer le processus des réformes en mesure d'améliorer le capital humain et partant la productivité du travail, a expliqué M. Ibourek qui est aussi Senior Fellow au Policy Center for the New South (PCNS).

Les politiques touchant le capital humain ne seraient efficaces qu'en la présence d'une demande adéquate en quantité et en qualité, a-t-il estimé. Et de soutenir: "La croissance économique au Maroc est de moins en moins créatrice d'emplois.

Chômage des jeunes diplômés: l'entrepreneuriat, la bouée de sauvetage ?

Ce manque de création d'emplois auquel s'ajoute l'inadéquation formation-emploi, ne fait qu'augmenter le chômage chez les jeunes diplômés. D'ailleurs, les chiffres du Haut-commissariat au plan (HCP) confirment



ce constat. Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans a augmenté de 6,2 points à 31,2% en 2020. Pour ce qui est des diplômés, ce taux a été de 18,5% et de 23,9% chez les diplômés de niveau supérieur.

Face à cette situation, se lancer dans une petite affaire s'avère une alternative intéressante pour essayer d'atteindre l'autonomie financière tant espérée par la jeunesse. Mais encore faut-il avoir les pré-requis nécessaires (des idées innovantes, un projet bien structuré, un montage financier précis, etc) pour réussir dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Selon M. Ibourek, pour réussir avec succès ce défi, quatre dimensions revêtent une importance particulière, à savoir l'encouragement de l'entrepreneuriat et le développement du climat des affaires, l'amélioration de la qualité et l'adéquation du capital hu-

main, l'adaptation de la réglementation du marché du travail, ainsi que la promotion de l'innovation et de la diversification économique.

Marché du travail au Maroc Une réforme est nécessaire !

Le marché du travail marocain est soumis à de nombreuses distorsions, largement liées aux caractéristiques institutionnelles et réglementaires, a relevé l'universitaire.

Il s'agit notamment d'un salaire minimum élevé par rapport au revenu par tête, de fortes restrictions au licenciement, des coûts non salariaux élevés, d'un processus d'adéquation des emplois dont l'efficacité n'a pas été démontrée et des syndicats à fort pouvoir de négociation, a-t-il précisé.

Ces distorsions, d'après M. Ibourek, contribuent aux coûts élevés de la main-d'œuvre et à la rigidité à la

baisse des salaires réels. Elles demeurent une contrainte majeure pour la croissance et la création d'emplois, contribuant ainsi à un chômage élevé (en particulier pour les jeunes), tant directement qu'indirectement.

Et de conclure: "Il est fondamental que les pouvoirs publics adoptent un ensemble de réformes combinant à la fois l'amélioration du cadre macroéconomique et l'environnement de l'investissement pour accroître la quantité et la qualité d'emplois disponibles, mais également la valorisation du capital humain pour en faire un facteur de production stimulant une croissance économique génératrice d'emplois qualifiés et décents et enfin la gouvernance du marché du travail en renforçant la qualité de ces institutions".

Par Karima El Otmani (MAP)

Le marché du travail marocain est en phase de mutations multiples

Partenariat entre Managem et Wanbao Mining pour le développement d'un projet aurifère au Soudan

Le Groupe Managem a conclu récemment un second partenariat de coopération avec l'opérateur minier international Wanbao Mining pour le développement d'un projet aurifère de grande taille au Soudan.

"Managem a le plaisir d'annoncer que toutes les conditions suspensives ont maintenant été levées et que le partenariat est bien effectif", indique le Groupe dans un communiqué.

Sous les termes de ce partenariat, Managem détendra 65% des parts (en excluant tout intérêt attribuable au gouvernement du Soudan) dans l'exploitation et le permis d'exploration – Block 15, la mine d'or de Gabgaba et le projet

d'extension qui y sont associés, ainsi que les permis d'exploration, affiliés aux blocs 9 et 24, précise la même source, soulignant que Wanbao Mining détendra les 35% restants et Managem détendra une participation de 35% dans les 6 blocs d'exploration 64 a-b-c & 66 a-b-c, actuellement détenus par Wanbao Mining, rapporte la MAP.

Et d'ajouter qu'à travers ce partenariat, Managem et Wanbao Mining ambitionnent d'étendre l'actuel site en opération de Gabgaba. Le projet d'extension de Gabgaba (bloc 15) suppose une augmentation de la production annuelle d'or, de 60.000 à 200.000 oz, avec des dépenses en investissement de construction

estimées à environ 250 M USD.

Les deux partenaires envisagent de livrer une étude de faisabilité finale en vue de démarrer une nouvelle extension de la mine de Gabgaba à horizon de 3 ans. Managem restera l'opérateur de la mine et du projet de Gabgaba. Conformément à ses engagements sous les termes du partenariat, Wanbao Mining fournira le support nécessaire pour sécuriser jusqu'à 70% du financement du projet.

L'objectif de ce partenariat est de capitaliser sur le large potentiel intact d'exploration, intégré dans les blocs existants, et de développer une autre opération minière aurifère à horizon de 3 ans, avec à terme, des projets conjointement détenus

sur une base de 50/50. Wanbao Mining a agréé de financer jusqu'à 30 M USD en exploration et dépenses d'évaluation, et de mener des travaux d'exploration avec Managem en co-management dans les permis sujets du partenariat.

Managem est depuis longtemps un opérateur minier d'envergure et historique au Soudan. Ce nouveau partenariat conclu avec un partenaire engagé et de renom, tel que Wanbao Mining, offrira une base encore plus solide pour une future croissance dans la production aurifère dans et au-delà des permis existants des deux partenaires, dans un pays au potentiel inégalé et intact.

"Aujourd'hui, nous donnons un nou-

vel élan à notre stratégie de croissance au Soudan, en mettant en avant le développement d'un projet aurifère de grande envergure dans le bloc 15, avec un objectif de production de 200.000 oz par an à moyen terme, en plus de renforcer nos efforts d'exploration pour de nouveaux projets miniers dans d'autres blocs", a relevé, à cette occasion, le président directeur général de Managem, Imad Toumi.

"Je suis convaincu que cette nouvelle coopération stratégique, basée sur la confiance et le respect mutuel, aura un impact positif sur nos entités respectives, et aboutira à une mine opérationnelle de plusieurs millions d'onces au Soudan", a-t-il ajouté.

Journée internationale de la poésie

Une ode à la célébration des strophes et des rimes

Pour les amoureux de la littérature, la poésie représente une échappatoire de ce bas monde et une ode à la vie, à l'amour et au bonheur. Pour cela, le 21 mars de chaque année est dédié à la célébration de ce genre littéraire afin de faire vivre les amoureux des Lettres aux rythmes des rimes, des strophes et sonorités poétiques.

"Élaborée avec des mots, colorée par des images, composée suivant une métrique donnée, la poésie détient un pouvoir sans égal. Le pouvoir de nous rassembler, de nous unir autour des mêmes émotions, de nous permettre de nous échapper, même en période de confinement – jamais la poésie n'a été aussi précieuse que durant l'année qui vient de s'écouler", lit-on dans le message de la Directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Mme Audrey Azoulay, à l'occasion de la Journée mondiale de la poésie. "La poésie a le pouvoir de nous rappeler la beauté de ce qui nous entoure et la force de résistance de l'esprit humain", ajoute Mme Azoulay, soulignant que "cette année, alors que nous célébrons le 50e anniversaire du Programme sur l'Homme et la biosphère, l'UNESCO rend hommage aux poètes passés et présents qui défendent la biodiversité et la conservation de la nature". "Si

la protection de la biodiversité est un sujet de société récent, cela fait des milliers d'années que les poètes nous appellent à apprécier la beauté de la nature", poursuit la DG de l'UNESCO, relevant que "l'amour, la mort et la nature sont sans doute les thèmes les plus récurrents de la poésie".

En célébrant la poésie aujourd'hui, "nous célébrons notre capacité à nous unir pour défendre la biodiversité en tant que préoccupation commune de l'humanité" et partie intégrante du processus de développement international, conclut la DG de l'Unesco.

Approchées par la MAP, plusieurs personnes ont témoigné de leur attachement à la poésie et leurs poèmes préférés. "J'ai lu beaucoup de poètes grâce à une enseignante dévouée qui nous a permis de découvrir, au collège, des poèmes "lisibles" de Baudelaire. Depuis, j'ai continué de lire des poètes appartenant à différentes aires culturelles", confie à la MAP, Khalid Zekri, professeur-chercheur en littérature comparée et sciences sociales. "La poésie, qui est au fond suggestif, se caractérise par la précision dans la désignation des choses, des sensations, des émotions... On saisit un vers ou une strophe ou un poème entier dans des situations particulières, pas à n'importe quel moment. Surtout pas par l'intermédiaire

d'un commentaire technique".

Pour Soumaya, la poésie est une oxygénation, une occasion de déguster les mots et de changer d'aire et d'être. "En lisant un poème, je me trouve dans des contextes spatio-temporels différents. Tantôt à Jérusalem des années 1990 avec Mahmoud Darwich, tantôt dans une Tunisie qui aspire à l'indépendance avec Aboulkacem Chebbi ou dans une France du 19ème siècle d'un Alphonse Lamartine révolté et romantique", confesse-t-elle. "J'étais émerveillée par la poésie depuis ma petite enfance. A cette époque, je considérais les poèmes comme une source de sagesse, d'enseignements et de leçons de vie. Cet avis n'était pas fortuit puisque mes parents nous répétaient certains vers d'Abou Attayib Al Motanabbi ou de cheikh Al Bossairi pour nous transmettre des messages sur les comportements à adopter et les valeurs humaines", a dit cette quadra vive et joyeuse. Et d'ajouter, "Au fil des années, la lecture des poèmes était pour moi un voyage dans le temps et dans l'espace et une porte d'ouverture sur d'autres cultures. Qu'ils soient romantiques, réalistes, humanistes ou surréalistes... Tous les poètes pour lesquels j'ai lu m'ont inspiré, marqué mon vécu et surtout ma vie émotionnelle". "Je leur envoie et je leur envie toujours cette liberté d'exprimer leurs sentiments (positifs ou négatifs)

sans façon et sans complexe, tout en restant élégants et éloquentes", a-t-elle témoigné.

Son poème préféré est celui de la poétesse mystique Rabi'aa Al-Adawiyya : "Je t'aime de deux amours: l'un, tout entier d'aimer, L'autre par ce que tu es digne d'être aimé. Le premier, c'est le souci de me souvenir de Toi, De me dépouiller de tout ce qui est autre que Toi".

Dans le même élan, Saad souligne que "la poésie est le faite de la noblesse artistique et littéraire. Le choix des mots et leur usage au bon endroit font évaluer, celui qui aime et sait lire, vers un monde de lyrisme épique... à mille lieues du nôtre". Pour lui, le poème Les hommes creux (The Hollow Men) de TS Eliot est son préféré : "Entre la conception et la création, Entre l'émotion et la réponse, Tombe l'ombre". "En célébrant la Journée mondiale de la poésie le 21 mars, l'UNESCO reconnaît la capacité unique de la poésie à refléter l'esprit créatif des individus, lit-on sur le Site Web de l'ONU, ajoutant que la poésie réaffirme notre humanité commune en prouvant que les individus, partout dans le monde, partagent les mêmes questions et sentiments. La poésie est le pilier de la tradition orale et, au fil des siècles, a démontré à quel point elle peut communiquer les valeurs les plus profondes de diverses cultures.



Les super-héros Marvel reviennent sur le petit écran avec "Falcon et le soldat de l'hiver"



La suite des aventures des super-héros Marvel aura lieu sur le petit écran, avec le début de la diffusion vendredi sur Disney+ de la série "Falcon et le soldat de l'hiver".

Marvel, racheté par Disney en 2009, diffusera les six épisodes sur la plateforme de streaming du groupe, après avoir connu un succès planétaire en 2019 avec le film "Avengers: Endgame".

Kevin Feige, président des studios Marvel, s'est dit convaincu que les fans de l'univers Marvel suivront leurs super-héros préférés dans leur transition vers le petit écran, accélérée par la pandémie.

Les deux personnages, connus par les amateurs sous les noms de Sam Wilson (Falcon) et Bucky Barnes (le soldat de l'hiver), avaient des rôles plutôt mineurs dans les films Marvel.

Comme son nom de super-héros l'indique, Falcon peut voler grâce à un réacteur dorsal, et la série s'ouvre sur une spectaculaire scène d'action aérienne riche en effets spéciaux. "Ce n'est pas parce que c'est diffusé à la télévision que ça ne sera pas aussi gros que si c'était un film", a ajouté Kevin Feige.

C'est la deuxième fois que Marvel diffuse une série sur Disney+, après l'étrange et excentrique "WandaVision", acclamé par les critiques mais dont la place dans l'histoire globale de la franchise était énigmatique.

"Falcon et le soldat de l'hiver", qui aurait

dû être diffusé avant "WandaVision" mais dont la production a été retardée, suit de façon plus directe "Avengers: Endgame", et devrait ainsi sembler plus familier aux fans des films.

Si les détails de l'intrigue n'ont pas encore été dévoilés, Sam Wilson, sous les traits d'Anthony Mackie, souffre dans le premier épisode de l'absence de Captain America, qui semblait lui avoir transmis ses responsabilités de super-héros, en lui donnant son emblématique bouclier. Bucky Barnes (Sebastian Stan), lui, suit une thérapie après ses horribles expériences décrites dans les films.

Les personnages de l'univers Marvel subissent des traumatismes qui sont faciles à oublier dès qu'il y a des portails étincelants qui s'ouvrent, des gens qui applaudissent et un géant qui frappe un lézard volant", a plaisanté Kevin Feige. "Mais... Ils en subissent les répercussions au fil des ans, et c'est (un thème) très plaisant à explorer" au cours de cette mini-série de six heures, a-t-il ajouté.

La chanteuse syrienne Mayada Bsillis s'éteint à l'âge de 54 ans



La chanteuse syrienne Mayada Bsillis est décédée, dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'âge de 54 ans des suites d'un cancer. Selon plusieurs médias arabes, sa disparition intervient quelques semaines après l'annonce de sa maladie par son mari le grand compositeur Samir Kwifati. Sur les réseaux sociaux, plusieurs artistes arabes ont exprimé leurs regrets de la disparition de cette artiste à la voix douce et distinguée dont les chansons ont marqué les esprits dans le Monde arabe.

Mayada Bsillis est native de 1967

dans la ville syrienne d'Alep. A l'âge de 9 ans, elle intègre le monde artistique à travers plusieurs passages à la radio de sa ville natale. Dix ans plus tard, elle produit son premier album intitulé « ya atelni belhajer » dont la sortie coïncide avec ses 19 ans.

Durant 25 ans de carrière, Bsillis présente un bouquet de ses plus belles chansons dont certaines pour des œuvres cinématographiques et dramatiques syriennes. A son actif, 14 albums et des chansons assez célèbres comme « Kedhbak Helou », « thaljak bakkani », « Rah dayman ahwak » et «

meen allak ». Bsillis est lauréate du prix de la meilleure chanson arabe 1999 pour « Kedhbak Helou ». Parue en novembre 2020, « Dakhlak La Techrah » est l'une des chansons composées par son conjoint le compositeur Samir Kwifati.

La notoriété de Bsillis dépasse la région arabe pour s'étendre en Occident à travers des spectacles dans plusieurs pays dont les États-Unis.

Les chansons de Bsillis sont toutes écrites et composées par des Syriens ce qui lui a valu le nom de la « Diva de la chanson syrienne ».

Bouillon de culture

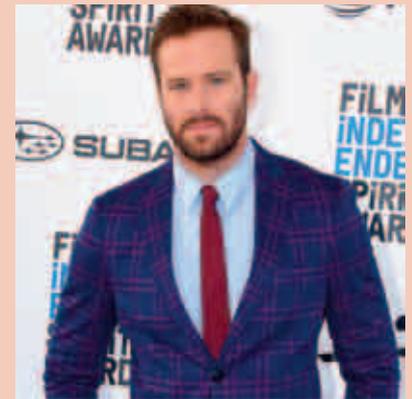
Armie Hammer

Une enquête a été ouverte sur des accusations de viol visant l'acteur américain Armie Hammer, a indiqué jeudi la police de Los Angeles, après une plainte déposée par une jeune femme avec laquelle il entretenait une liaison. La jeune femme de 24 ans, qui a demandé à n'être identifiée que par son prénom, Effie, a détaillé ses accusations jeudi matin lors d'une conférence de presse virtuelle organisée par son avocat, Gloria Allred.

Elle affirme notamment avoir été "violée brutalement" pendant plus de quatre heures en 2017. La jeune femme ajoute qu'Armie Hammer, qu'elle avait rencontré sur Facebook l'année précédente, lui aurait au cours de cette agression cogné à plusieurs reprises la tête contre un mur et frappé les pieds avec une cravache. "Effie" a déclaré qu'elle avait été abusée "mentalement, émotionnellement et sexuellement" au cours de sa relation intermittente, échelonnée sur quatre ans, avec l'acteur.

Sans confirmer qu'il s'agissait de la jeune femme, la police de Los Angeles a précisé avoir ouvert une enquête sur Armie Hammer à la suite d'une plainte déposée le mois dernier par une femme.

L'acteur de 34 ans a démenti ces accusations via son avocat, Andrew Brettler, assurant n'avoir eu que des relations sexuelles "consenties". M. Brettler affirme en outre qu'un SMS envoyé par Effie à son client en juillet 2020, contenant selon lui des demandes à caractère explicitement sexuel, contredisent les allégations de la jeune femme.



"The Silent Mirror", un exposition de M'barek Bouhchichi à L'Atelier 21



L'artiste peintre M'barek Bouhchichi tient, du 23 mars au 26 avril prochain à la galerie L'Atelier 21 de Casablanca, une exposition intitulée "The Silent Mirror", dont les thèmes sont

inspirés de son vécu et des personnages de son environnement.

A travers peinture, dessin, installation ou vidéo, Bouhchichi "donne à voir l'une des expériences plastiques les plus inté-

ressantes et les plus contemporaines au Maroc", souligne la galerie, qui accueille pour la deuxième fois cet artiste qui vient de Tahannaout, célèbre village situé à une trentaine de kilomètres de Marrakech.

Les œuvres de cette exposition reposent sur "la représentation et la perception du corps noir dans la société marocaine", ce qui leur confère "une composante autobiographique indéniable", fait remarquer la même source dans un communiqué.

La recherche sur des espaces vides et pleins, et l'importance du geste, qui ont caractérisé ses débuts de peintre abstrait, sont la préfiguration de son travail actuel, ajoute-t-on.

Dans le catalogue d'exposition, l'écrivaine d'art Fatima-Zahra Lakrissa considère que les œuvres de "The Silent Mirror" sont conçues "à la fois comme une réponse à la différenciation et l'altération du corps noir et comme une tentative de réévaluation des moyens de sa représentation, à travers des techniques et protocoles créatifs mis en œuvre pour mettre à nu la logique de la construction du portrait".

Né en 1975 à Akka (province de Tata), M'barek Bouhchichi, titulaire d'un baccalauréat en arts plastiques, enseigne l'art depuis le milieu des années 1990 à Tiznit et à Tahannaout.



Jennifer Lopez et Alex Rodriguez, c'est fini

Jennifer Lopez et Alex Rodriguez ont rompu leurs fiançailles, ont rapporté des médias américains, laissant les fans sous le choc. "JLo", 51 ans, et Alex Rodriguez, 45 ans, étaient en couple depuis quatre ans et venaient d'acheter ensemble, l'an dernier, une maison évaluée à 40 millions de dollars à Miami, en Floride (sud-est).

Le couple n'a pas confirmé les informations rapportées par les sites Page Six et TMZ notamment.

La chanteuse et actrice se trouve en République dominicaine pour un tournage. Elle recommandait vendredi sur Instagram de "trouver une bonne raison de rire aujourd'hui". L'ancien joueur de baseball a quant à lui posté sur le même réseau social une photo de lui sur un bateau, au large de Miami.

Bien que de nombreux fans aient été pris de court, la rupture n'a pas surpris tout le monde. "On s'y attendait depuis longtemps", a confié une source anonyme au magazine People.



Elle Fanning recrutée pour jouer dans Francis & The Godfather

Elle Fanning a signé pour interpréter Ali MacGraw dans le film du réalisateur Barry Levinson sur le tournage du Parrain. La star de *Love Story* était mariée au magnat du cinéma Robert Evans, qui a produit le chef-d'œuvre de Francis Ford Coppola.

Le film de Barry Levinson mettra également en vedette Oscar Isaac dans le rôle du cinéaste culte, Jake Gyllenhaal dans celui de Robert Evans, et Elisabeth Moss interprétera l'épouse du réalisateur, Eleanor. Le film, basé sur le scénario d'Andrew Farotte, devrait être tourné avant la fin de l'année, selon Deadline.

Confirmant la nouvelle du casting d'Elle Fanning, Barry Levinson a déclaré à la publication : «Elle est l'une des actrices les plus excitantes et les plus polyvalentes qui soient. Je suis plus que ravi qu'elle rejoigne le formidable casting de *Francis & The Godfather* et qu'elle apporte son talent unique au film».

Aliens : Quel est le film préféré de Sigourney Weaver ?

Sigourney Weaver est en pleine promotion pour *Mon année à New York* et s'est fait interroger par *Collider* qui lui a demandé quel film *Alien* elle a pris le plus de plaisir à tourner. A cette difficile question, l'actrice a tenu à saluer le travail de James Cameron sur *Aliens* :

Bonté divine, c'est difficile. L'histoire la mieux construite pour le personnage est celle d'*Aliens*, car Jim [Cameron] a un talent incroyable pour la structure d'histoire. Pour sortir ce personnage de l'hyper-sommeil, que personne ne la croit, qu'elle soit exilée dans ces limbes où personne ne la croit et que sa famille est morte.

Le vote de Sigourney va donc à *Aliens*, le retour. Sorti en 1986, il s'agit du deuxième film de la saga. A l'inverse de Ridley Scott, qui misait sur une menace invisible et terrifiante, le réalisateur James Cameron opte pour une menace frontale qu'il faut combattre et éliminer par tous les (gros) moyens possibles. Un vrai condensé d'action, mais aussi un bon opus pour permettre à Ripley de se développer, comme le rappelle Weaver.



Zayn Malik accuse les Grammy de corruption

Pour Zayn Malik, les Grammy Awards sont corrompus. L'ancien chanteur des One Direction s'en est pris aux organisateurs de la fameuse cérémonie de remise de prix sur ses réseaux sociaux, déclarant : "...À moins de serrer des mains et d'envoyer des cadeaux, on n'est pas considéré pour les nominations. L'année prochaine je vous enverrai des confiseries."

Les raisons de sa colère sont floues puisque le chanteur n'a sorti aucun projet musical éligible pour la cérémonie cette année. Qui plus est, son dernier album "Nobody Is Listening" n'a pas rencontré un fort succès dans les charts.

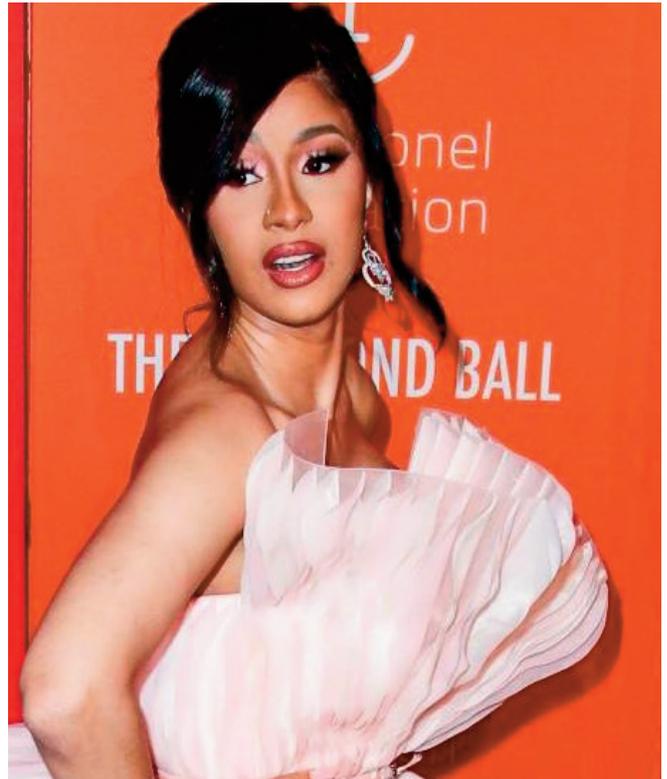
Récemment, bien d'autres artistes se sont plaints des Grammy Awards, notamment The Weeknd qui a accusé la cérémonie de corruption après que son album extrêmement populaire "After Hours" n'a reçu aucune nomination.

Le président de la Recording Academy (l'Académie nationale des arts et des sciences

de l'enregistrement) Harvey Mason a toutefois souhaité mettre les choses au clair, répondant à The Weeknd en assurant qu'il n'y avait pas suffisamment de catégories pour honorer tous les artistes qui méritent d'être récompensés.

"Nous comprenons que The Weeknd était déçu de ne pas recevoir de nomination", a-t-il déclaré dans un communiqué. "J'étais moi-même surpris et je comprends ce qu'il ressent. Sa musique cette année était excellente et sa contribution à la communauté musicale est admirable. Malheureusement, chaque année, il n'y a pas assez de catégories pour récompenser tous les artistes qui le méritent. Toutes les personnes nommées sont reconnues par l'académie pour leur excellence, et nous les félicitons tous."

Par le passé, The Weeknd (de son vrai nom Abel Tesfaye) a remporté trois Grammys, dont celui de meilleur album contemporain pour "Starboy" en 2018, ainsi que pour "Beauty Behind The Madness" en 2016.



Cardi B entre dans l'histoire de la musique

Cardi B a décroché un prestigieux record, et entre, dans la foulée, dans l'histoire de la musique. Son tube Bodak Yellow, sorti en 2017, vient d'être certifié disque de diamant par la Recording Industry Association of America.

C'est la première fois qu'une rappeuse atteint cette certification, qui signifie que le single s'est écoulé à au moins 10 millions de copies, précise le site spécialisé Billboard. Une copie équivaut à une vente digitale ou physique, ou 150 streams audios ou vidéos.

Cardi B a remercié son public dans une vidéo partagée sur les réseaux sociaux, ra-

contant que son label, Atlantic Records, lui avait fait la surprise en lui amenant la plaque au restaurant, à l'issue d'une longue journée de travail.

"Je voulais juste vous dire, merci beaucoup beaucoup, parce que sans vous, cela n'aurait pas été possible. Ça a vraiment fait ma journée, et ça m'a vraiment remonté le moral", a-t-elle confié à ses fans.

WAP, autre tube de l'artiste en collaboration avec Megan Thee Stallion sorti en 2020, est à quant à lui certifié 5 fois disque de platine (soit moitié moins que le disque de diamant).

Nouvel album de Justin Bieber

Justin Bieber ne chôme pas. Un an après la sortie de son disque "Changes", le chanteur vient d'annoncer un nouvel album intitulé "Justice". Cet opus qui vient de sortir le 19 mars est composé des singles déjà disponibles "Lonely", ainsi que son duo avec Chance the Rapper "Holy".

Sur ses réseaux sociaux, la star a écrit : "A une époque où tellement de choses tournent mal sur cette planète brisée, nous aspirons tous à la guérison, et à la justice, pour l'humanité. En créant cet album, mon objectif est de faire de la musique qui apportera du réconfort, de créer des chansons auxquelles les gens pourront s'identifier et se connecter, afin qu'ils se sen-

tent moins seuls. La souffrance, l'injustice et la douleur peuvent faire que les gens se sentent impuissants. La musique est un excellent moyen de se rappeler que nous ne sommes pas seuls. La musique peut être un moyen de communiquer les uns avec les autres et de se connecter les uns avec les autres. Je sais que je ne peux pas simplement résoudre l'injustice en faisant de la musique, mais je sais que si nous faisons tous notre part en utilisant nos dons pour servir cette planète et pour nous servir les uns les autres, nous serons d'autant plus proches d'être unis. (...) Je veux continuer le débat sur ce à quoi ressemble la justice afin que nous puissions continuer à guérir".



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE FES MEKNES
PREFECTURE DE MEKNES
COMMUNE DE MEKNES
DERECTION GENERALE DES SERVICES
DIVISION DES RESSOURCES FINANCIERES
SERVICE DE RECOUVREMENT

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le président de la commune urbaine de meknes informe le public qu'une vente aux enchères publiques en deux lots : (lot N° 1), (voitures - camions) (lot N° 2) (vélomoteurs - vélos - divers), mis en fourrière et non retirés dans les délais réglementaires aura lieu le 13/04/2021 . à 10 h à la fourrière municipale de meknes.

Pour toute participation aux enchères publiques, les concurrents doivent déposer une caution provisoire auprès du trésorier préfectoral de meknes ou présenter le jour de l'adjudication une caution bancaire. Cette caution est fixée comme suit :

Lot N° 1 : 600.000,00 (six cent mille dirhams)

LOT N° 2 : 120.000,00 (cent vingt mille dirhams)

Les concurrents peuvent participer aux deux lots ,ou à un seul.

LISTE DE VEHICULES MIS A LA VENTE

MARQUES	MATRICULES	MARQUES	MATRICULES
Peugeot 504 Pickup	2315- -43	FIAT PALIO	41062- -48
Fiat uno	8878- -20	GOLF	226- -16
Mercedes 190	21379- -20	RENAULT 5	8481- -49
TALBOT	99819- -1	ROVER 620	13203- -13
AUDI A 3	-20 36737-	PEUGEOT 607	74616- -6
MERCEDES 250	6314- -50	RENAULT CLIO	2916- -6
Peugeot 504 Pickup	11655- -45	PEUGEOT 205	38718- -6
RENAULT 18	3189- -6	VOLKSWAGEN POLO	5884- -54
PEUGEOT 406	SANS	PEUGEOT 205	8023- -52
MERCEDES 240	8050-13-1	FIAT UNO	18138- -20
VOLKSWAGEN PASSAT	8763- -72	PEUGEOT 405	5926- -40
MERCEDES VITO	42282- -15	RENAULT 20	59529- -48
PEUGEOT 806	48470- -20	CITROEN XSARA	84798- -8
JAGUAR XF	71806- -40		
MERCEDES	49354- -1	RENAULT MEGENE	50736- -26
DACIA LOGAN	33090- -72	PEUGEOT 205	18432- -20
MERCEDES 190	23042- -1	FIAT UNO	1605- -9
VOLKSWAGEN JETTA	59312- -6	HONDA CIVIC	21403- -6
CITROEN C15	2355-15-3	RENAULT 4	4699- -20
MERCEDES 220	52568- -20		
RENAULT FLUENCE	45830- -6	FIAT 127	69545- -1
MERCEDES 307	25731- -59	PEUGEOT 206	4737- -40
HONDA BERLIT	40456- -6	CITROEN BERLINGO	6767- -25
SUZUKI	5107- -45	MERCEDES 240	1865-5-3
ZOTYE 2008	23136- -60	RENAULT 4	66832- -1
PEUGEOT PARTNER	51941- -20	MERCEDES 240	13184- -50
PEUGEOT 403	4589-43 المغرب	PEUGEOT 309	18050- -49
VOLKSWAGEN	26069- -1	DAIHATSU	5432-12-3
FORD	34856- -6	CITROEN C15	44889- -44
MERCEDES 270	77564- -1	VOLVO GLE	23677- -8
RENAULT 4	15053- -49	DACIA SANDERO	10739- -40
CITROEN BX	7135- -2	CHERY TI 990	31308- -48
GOLF	36298- -13	PEUGEOT 205	76313- -59
MERCEDES	66204- -15	PEUGEOT 405	7085- -34
MERCEDES	44636- -1	PEUGEOT 405	4860- -26
MAN(c)	6094- -76	CITROEN BERLINGO	21259- -44
BAW(c)	55080- -20	GOLF BRULE	Wzz19z19zgb51093
MITSUBISHI ©	Sans	HUNDAI BRULE	SANS
RENAULT ©	Brule sans	MERCEDES 190	8037- -68
RENAULT 18	58232- -61	RENEAULT 5	SANS
FIAT 127	13725- -45	RENEULT 4 BRULE	SANS
FIAT 127	69545- -1	DAF CAR	123780
MERCEDES	67397- -20	FIAT 127	4563- -44
AUDI	43653- -1	MERCEDES 190	5738- -45
DACIA DUSTER	70770- -20	PEUGEOT 205	7191- -20
MERCEDES AMG	96662- -1	RENAULT 19	45264- -20
VOLVO	70361- -1	KIA CAMIONNETTE	9077- -14
GOLF	34359- -6		

Le prix de vente sera payé séance tenante avec une majoration de 10% pour divers frais.

Toute personne concernée ou ayant une observation ou opposition contre la vente de certains véhicules cités dans la liste ci-dessus doit contacter par écrit le président de la commune de meknes avant la date de l'adjudication. Après la déclaration de l'adjudication, la commune dégage sa responsabilité de toute réclamation ultérieure.

Pour tout renseignement contacter la division des ressources financières pendant l'horaire du travail ou la direction de la fourrière communale de meknes.

N°2395/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CONSEIL PROVINCIAL



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 02/BP/2021 SEANCE PUBLIQUE

Le 20 avril /2021 à 11 heures du matin, il sera procédé à la salle des réunions au siège du conseil Provincial de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

Construction d'une salle polyvalente au sein de l'espace Régional Abi Salem El Ayachi pour l'Education et le Camping à la C.T Zaouia Sidi Hamza Province de Midelt y compris aménagement extérieur et installation d'éclairage solaire

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés du conseil Provincial de Midelt, Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUARANTE MILLE DHS (40 000,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Un million six cent vingt trois mille quatre cent vingt et sept dirhams ,20 cts TTC (1 623 427,20 DHS TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du conseil provincial de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La classification exigée est comme suit :

Secteur	Classe	Qualification
A	5	-A2 et -A5

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation

N°2396/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CONSEIL PROVINCIAL



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 03/BP/2021 SEANCE PUBLIQUE

Le 20 avril 2021 à 12 HEURES, il sera procédé à la salle des réunions sise au siège du conseil de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'OUVERTURE DE LA PISTE RELIANT ENTRE DOUAR TIKAJOUINE ET OUMZZA A LA CT SIDI YAHIA OUYOUSSEF, PROVINCE DE MIDELT

Le maître d'ouvrage est le conseil Provincial de Midelt

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés du conseil Provincial de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20.000,00 DHS) L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 650 040 DIHAMS, 00 CTS TTC (SIX CENT CINQUANTE MILLE QUARANTE DIRHAMS ,00 CTS TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 6 du règlement.

Le dossier technique doit comprendre :

Il est exigé la production du certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale suivant :

	Secteurs	Qualifications exigées	Classe
Nouveau Système :	B	B1 (Travaux de terrassements routiers courants)	5

N°2397/PA

المملكة المغربية

Royaume du Maroc

 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
 Du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 المديرية الجهوية للفلاحة لجهة الرباط سلا القنيطرة
 المدرسة الفلاحية بتعمارة Kenitra – Salé
École d'Agriculture de Témara

Objet : Annulation et report de l'Appel d'offre n°1/2021/EAT

Honneur vous informer que l'appel d'offres n°1/2021/EAT relatif aux prestations de surveillance et de gardiennage de l'Ecole d'Agriculture de Témara sera annulé.

N°2398/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de la Santé
 Direction Régionale de la Santé

المملكة المغربية
 +٥٣٨٨٤١ | ١٤٢٠٤٥٠
 وزارة الصحة
 +٢٠٤٤٠١ | +٨٥٠٤
 المديرية الجهوية للصحة
 +٢٠٤٤٠١ | +٨٥٠٤

مندوبية الصحة بإقليم جرادة
 DELEGATION PROVINCIALE DE JERADA
 AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° 01/2021

Le Délégué provincial de la santé à la Province de Jerada annonce au public que l'avis d'appel d'offre ouvert N° 01/2021 relatif au « Gardiennage, surveillance et sécurité des formations sanitaires relevant de la délégation du ministère de la santé à la province de Jerada, » porte les rectifications suivantes :

Bien lire :

A/O	LES RECTIFICATIONS
01/2021	<ul style="list-style-type: none"> Objet de désignation sur le bordereau des prix-détail estimatif « nombre des agents 22 agents ». Date d'ouverture des prix : 01/04/2021 au lieu de 23/03/2021 à 10 h

Le reste est sans changement.

N°2399/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de la Santé
 Direction Régionale de la Santé

المملكة المغربية
 +٥٣٨٨٤١ | ١٤٢٠٤٥٠
 وزارة الصحة
 +٢٠٤٤٠١ | +٨٥٠٤
 المديرية الجهوية للصحة
 +٢٠٤٤٠١ | +٨٥٠٤

مندوبية الصحة بإقليم جرادة
 DELEGATION PROVINCIALE DE JERADA
 AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° 02/2021

Le Délégué provincial de la santé à la Province de Jerada annonce au public que l'avis d'appel d'offre ouvert N° 02/2021 relatif au « Travaux de Nettoyage, la Propreté et l'Hygiène des formations sanitaires relevant de la Délégation du Ministère de la santé de la Province de Jerada. » porte les rectifications suivantes :

Bien lire :

A/O	LES RECTIFICATIONS
02/2021	<ul style="list-style-type: none"> Objet de désignation sur le bordereau des prix-détail estimatif « nombre des agents 36 femmes de ménages ». Date d'ouverture des prix : 01/04/2021 au lieu de 23/03/2021 à 10 h

Le reste est sans changement.

N°2400/PA

ROYAUME DU MAROC

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,
 ACADEMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 DRAA-TAFILALIT
 DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 19/INV_AFD/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 13 Avril 2021 à partir de 10H Il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS(TTC)	CAUTION PROVISOIRE
19/INV_AFD/2021	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DIX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE, DANS LES CT DE TOUNDOUTE, SKOURA, SIROUA ET TARMIGTE, PROVINCE D'OUARZAZATE.	116 400,00 DH	2 000,00 DH

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée, non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N°2401/PA

المملكة المغربية
 Royaume du Maroc

 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 المديرية الجهوية للفلاحة والصيد البحري بجهة الرباط سلا القنيطرة
 Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat
 المديرية الجهوية للفلاحة والصيد البحري ومندوبية المياه والغابات ومندوبية الصحراء المغربية
 Avis d'appel d'offres ouvert n° : 29/2021
 (Réservé aux petites et moyennes entreprises, Coopératives et Auto-entrepreneurs)

Le 14/04/2021 à 11h il sera procédé, dans les bureaux de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour Travaux de régénération de chêne liège au niveau des parcelles AV4,AV6 ,AV12,AV14 et AV16 Forêt de Maamora, sur une superficie de 38ha, relevant de la DPEFLCD de Rabat. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Soixante Six Mille et Cent Soixante-Neuf Dirhams et Dix-huit Centimes (266169,18 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Déposer leurs offres soit par voie électronique soit sur support papier.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
- Pour le présent appel d'offres, les entreprises marocaines doivent fournir une copie certifiée de l'attestation de qualification et classification délivrée par le HCPEFLCD relatant les données suivantes

Secteur	Catégorie	Qualification
1	5	1.4

N°2402/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Sale-Zemmour-Zears.
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.
Avis d'appel d'offres ouvert n°: 28/2021
(Réserve aux petites et moyennes entreprises, Coopératives et Auto-entrepreneurs)

Le 14/04/2021 à 10h il sera procédé, dans les bureaux de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour Travaux de Reboisement aux niveaux des parcelles AVIII4 et AVIII5, Forêt de Maamora sur une superficie de 30 ha, relevant de la DPEFLCD de Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUINZE MILLE DIRHAMS (15 000,00 dhs)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent cinquante mille cent deux dirhams TTC (150 102,00 DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit Déposer leurs offres par voie électronique.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 2405/PA

ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique
Avis d'Appel d'Offres N°

01/2021/ AMEE/ AACID
Séance Publique
Le 12 Avril 2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhl, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offres sur offres de prix pour La «Fourniture, l'installation et la mise en service des systèmes de pompage d'eau par énergie solaire photovoltaïque pour l'approvisionnement en eau potable dans six sites situés dans les régions du Nord et de l'Oriental du Maroc».

• La fourniture, l'installation et la mise en service de la totalité des installations devront être exécutées au nord et de l'oriental (adresses des sites mentionnés au CPS).
Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au niveau du siège de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhl, Avenue Ben Barka, Hay Riad.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargeable sur le site de l'AMEE : www.amee.ma
Ou sur le portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par le Cahiers des prescriptions spéciales et le règlement de consultation.

- Le cautionnement provisoire est de vingt milles dirhams (20 000,00 DH).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Sept cent Soixante-quatorze mille Dirhams en toutes taxes comprises (774 000,00 TTC).
Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis à l'AMEE Rabat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les prospectus exigés par le dossier d'appels d'offres doivent être déposés au plus tard le 09 Avril 2021 à 16h30, dans les bureaux de l'AMEE à Rabat, conformément aux stipulations de l'article 34 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013.

- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 5-6-14 du règlement de consultation.
- Conformément à la circulaire du MEFRA N°C9/20DEPP du 31 mars 2020 concernant les mesures d'accompagnement au profit des Etablissements et Entreprises Publics pour assurer des souplesses dans la gestion pendant la période de l'état d'urgence sanitaire liée à la pandémie du coronavirus « Covid-19 » : l'ouverture des plis sera

effectuée à huit clos.
N° 2406/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
AREF MARRAKCH – SAFI
DIRECTION D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N° 05/INV/2021

Le 13/04/2021 à 11 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Etudes géotechniques et contrôle de la qualité des matériaux des travaux d'extension des établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna répartis en trois lots :

- Lot N°01 : Extension de (4) Quatre lycées collégiaux ;
- Lot N°02 : Extension de (2) Deux lycées qualifiants ;
- Lot N°03 : Extension de (4) Quatre écoles primaires.
Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot N°01 : (750,00 DH) Sept cent cinquante dirhams ;
- Lot N°02 : (600,00 DH) Six cent dirhams ;
- Lot N°03 : (600,00 DH) Six cent dirhams ;
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :
- Lot N°01 : (30 000,00 DH) Trente mille dirhams ;
- Lot N°02 : (24 000,00 DH) Vingt quatre mille dirhams ;

- Lot N°03 : (24 000,00 DH) Vingt quatre mille dirhams. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El

Kelaa des Sraghna ;
- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.
* Les certificats de qualification délivrés par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans l'activité des études géotechniques : qualification

1.1 et pour l'activité du contrôle de qualité : qualification 2.1.

* Pour les candidats étrangers, les certificats de qualifications ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 2407/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Sale-Zemmour-Zears.
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.

OBJET :Avis rectificatif d'appel d'offres n°26/2021.

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat informe le public que l'appel d'offres n°26/2021, prévu le 13/04/2021 à 10hdu matin et publié au journal Libération n°9269 le 18/03/2021 sous le N°2325/PA est complété comme suit :

Les entreprises doivent fournir une copie certifiée de l'attestation de qualification et classification relatant les données suivantes :

Secteur	Catégorie	Qualification
1	4	1.4

N°2408/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE LA PECHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA

AVIS DE REPORT
..*
Le Directeur de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (ORMVAD) informe le public que l'ouverture des plis de l'appel d'offres n°11/2021 du 22/03/2021 relatif à l'acquisition de béliers reproducteurs de (race Mérinos précoc) est reportée à une date ultérieure.
N°2403/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION DE BENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE BENI MELLAL
COMMUNE DE GUETTAYA

PROGRAMME PREVISIONNEL 2021

Type prestation	Objet prestation	Lieu exécution	Mode passation	Période prévue pour lancement	Coordonnées
Travaux	Clôture des cimetières	Territoire communal	Marché passé par appel d'offres ouvert	Mars 2021	E-mail : CRG.GUETTAYA@gmail.com TEL :0523418828
	Construction de canalisations	Territoire communal	Marché passé par appel d'offres ouvert	Mars 2021	
	Construction des viaducs	Territoire communal	Marché passé par appel d'offres ouvert	Avril 2021	
Fourniture	Acquisition d'un camion Nacelle	-	Convention	Avril 2021	

N°2404/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
N°: 02/2021/B.P/PAZ

Le 13 Avril 2021 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Achat de produits alimentaires en faveur des indigents à la province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams, 00 Cts (20.000, 00 DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent quatre-vingt-neuf mille huit cent quarante-deux dirhams, 00 Cts (789 842,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par cour-

rier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des services du Conseil Provincial d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B : ce marché est réservé à la petite et moyen entreprise.

N° 2411/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
Région Souss Massa
Direction provinciale de Taroudant

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°02/2021/EXP
Le13/04/2021 à 11H00, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale à Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°02/2021/EXP-pour L'approvisionnement des cantines et des internats des établissements scolaires

relevant de la direction provinciale de l'Académie Régionale Souss Massa à Taroudant en matière d'épicerie.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 15000.00 DH (Quinz mille dirhams).
Le montant de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est :
Le montant minimum : 497 391.71TTC (Quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent quatre-vingt et onze dirhams et 71 cts TTC)
Le montant maximum : 992 714.66 TTC (Neuf cent quatre-vingt-douze mille sept cent quatorze dirhams et 66 cts TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières à la direction.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie

électronique via le portail marocain des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 2412/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE BENSLIMANE
CERCLÉ DE
BENSLIMANE
CAIDAT ZIAIDA
COMMUNE ZIAIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N° :01/2021

LE 20/04/2021 à 11 h, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Ziaida à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offre sur offres de prix pour :

L'AFFERMAGE DU SOUK HEBDOMADAIRE *TLET ZIAIDA* pendant 08 mois de l'année 2021

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de la régie de la Commune ziaida, gratuitement, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchéspublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 DHS (cinq Mille DHS).
- le prix d'ouverture de la commission est fixé à : 25 000 ,00 DHS (vingt cinq

Mille dirhams 00cts) hors taxe.

- Le contenu, et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 24/25/ 27/ 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- Soit envoyer leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau Président de la Commune Ziaida.

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.

- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail de marchés publiques

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

N° 2413/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE
DE BERRECHID
CERCLÉ D'EL GARA
CAIDAT D'OULED
ZIANE
COMMUNE KASBET BEN
MCHICH

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 2/2021

Le 12/4/2021 à 11 H, il sera procédé dans le bureau de la commune de KASBET BEN MCHICH à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix

n°2/2021 Ayant pour objet: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DEPOT COMMUNAL

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique du maître d'ouvrage, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme 10 000.00 DHS (DIX MILLE DIRHAMS).

Estimation des coûts des prestations fixes par le maître-d'ouvrage est fixé à la somme de : 358 621,79 Dhs (Trois cent cinquante huit mille six cent vingt et un Dirhams et 79 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 02-12-349 précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique ;
- Soit l'envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit l'envoyer, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 2414/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 10/2021/B.P/PAZ

Le15 Avril 2021 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

***Travaux de construction du centre féminin de formation en métiers d'artisan à la Commune Territoriale d'Azilal, Province d'Azilal**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent trente-huit Mille Dirhams,00 (138 000,00 DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Cinq Million Cinq Cent dix Mille cinq Cent vingt-six Dirhams, 00 cts (5 510526,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;
⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :
Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
A	A2	3

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N°2409/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 11/2021/B.P/PAZ

Le14 Avril 2021 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

***Travaux de construction du centre féminin de formation en métiers d'artisan à la Commune Territoriale de Demnate, Province d'Azilal**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent trente Mille Dirhams,00(130 000,00 DHS).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Cinq Million Deux Cent trente-neuf Mille cinq centDix-huitDirhams, 00 cts (5239518,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;
⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :
Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
A	A2	3

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N°2410/PA

Electricité Talib "SARLAU" CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 18/03/2020, il a été constituée une société S.A.R.L. à Associé Unique ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : ELECTRICITE TALIB SARLAU
- Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 10 000,00dh.
- Siège social : SOCOMA 2 SAUDRI N°309 R D C MARRAKECH
- Objet : TRAVAUX D'ELECTRICITE ET DE PLOMBERIE
- Gérance : TALIB ESSAID est désigné gérant de ladite Société pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 22/09/2020 sous le N° 115643, RC N° 106559

N° 2415/PA

<< LAFABRICA ECOM >> SARLAU RC N° 27589

I- Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 09/03/2021 à Mohammedia, il a été établi les statuts de la société dont les caractéristiques sont les suivants :

- DECORS OU ORNEEMENTS POUR APPARTEMENTS, MAGASINS (MARCHANT EN DETAIL D'ARTICLES DE).
- FABRICATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE DECORATION.
- FABRICATION D'AUTRES OUVRAGES EN METAUX.

Dénomination : << LAFABRICA ECOM SARLAU >>
Siège : NR 151 ETAGE 1 SAADA BD MOUKHTAR SOUSSI MOHAMMEDIA
Durée : 99 ans.
Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS chacune répartie comme suite :

- Mr. ESSADIKI ABDELLAH ... 1000 parts.

Gérance : - Mr. ESSADIKI ABDELLAH est désigné en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.
Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.
Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.

II- Le dépôt légal sous le N° 731, a été effectué au tribunal de 1ere instance Mohammedia.

N° 2416/PA

UNITED TIRE
Au capital de 1 000 000,00 DHS

Siège sociale : N° 82 rue RABIA EL ADAOUIA ESC B, 2ème étage Casablanca RC : 425585

Aux termes des délibérations de l'assemblée Générale Extraordinaire du 11 février 2021, il a été décidé de :

1. L'associe unique décide d'augmenter le capital en numéraire pour le porter à 1 000 000,00dh en émettant 7000 (sept mille) parts sociales d'une valeur nominale de 100 dhs cette augmentation est réalisée par un apport en numéraire pour un montant de 700 000,00 dhs .
2. L'Assemblée Générale Extraordinaire décide en consé-

quence des résolutions précédentes décide une refonte intégrale des statuts, ces derniers comporteront toutes les modifications antérieures y compris celles du présent procès verbal.
Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°9853 en date du 15/03/2021

N° 2417/PA

SOCIETE TRADULEGGE SARL

Constitution
1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 16/02/2021 il a été établi les statuts d'une SARL dont : DENOMINATION SOCIALE : « STE TRADULEGGE » SARL, Objet : TRADUCTION ET AUTRES SERVICES LINGUISTIQUES. SIEGE SOCIAL: 34, RUE ABDELKARIM EL YAZGHI AU RDC CASABLANCA : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacun, Mr. SAID DANI 600 parts, Mme. NABILA FA-RHAT 400 parts. GERANCE : les associés nomment en qualité de gérant Mr. SAID DANI, pour une durée illimitée. La société sera valablement engagée par la signature de Mr SAID DANI -Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 15/03/2021 sous le numéro de Registre de Commerce 494537 et n° de dépôt 770010.

N° 2418/PA

YOUSSEF FOOD SARL AU
I- Au terme d'un acte S.S.P il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée D'associé Unique dont les caractéristiques suivantes :

Dénomination : YOUSSEF FOOD SARL AU
-Objet Social : MARCHAND DE PRODUITS AGROALIMENTAIRES
-Siège social : RDC APPT 2 TRI GH1 IMM 1 OP DIYAR KENZA BENI YAKHLEF MOHAMMEDIA

-Capital social : Le capital social est fixé à la somme de (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à :

- Mr. LAHOUCINE HSINA 100.000,00 dhs
- Durée : 99 ans.

-GERANCE : Est confiée au gérant Mr. LAHOUCINE HSINA pour une durée illimitée à compter du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce et aura seul la signature sociale en vers les tiers.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia Le 17/03/2021 sous le N° 736.
- La société est immatriculée au registre de commerce de tribunal de première instance de Mohammedia Le 17/03/2021 sous le N° 27599.

N° 2419/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET

DE L'EAU DE KHEMISSSET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°: 01/2021/KH
Le 13/04/2021 à 11h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Equipe-ment du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour : Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR407 du PK 84+186 au PK 118+181 - Province de Khémisset.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 13.000,00 DH (Treize mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 870.192,00 Dhs (Huit cent soixante-dix mille cent quatre-vingt -douze Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe-ment du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad, ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2420/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE KHEMISSSET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°: 02/2021/KH
Le 13/04/2021 à 11h30, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Equipe-ment du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le contrôle et suivi des travaux d'élargissement et de

renforcement de la RR 407 du PK 84+186 au PK 118+181 - Province de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 24.000,00 DH (Vingt quatre mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 1.551.600,00 Dhs (Un million cinq cent cinquante et un mille six cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe-ment du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad, ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2421/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE KHEMISSSET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°: 03/2021/KH
Le 13/04/2021 à 12h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Equipe-ment du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour : Contrôle extérieur topographique des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR 407 du PK 84+186 au PK 118+181- Province de Khémisset.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 14.000,00 DH (Quatorze mille Dirhams).
L'estimation des coûts des

prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 939.960,00 Dhs (Neuf cent trente neuf mille neuf cent soixante Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe-ment du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad, ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2422/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELT SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 05/FDR/2021 SEANCE PUBLIQUE

Le14/04/2021 à 10 H00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

CONSTRUCTION DE DISPENSARE ET LOGEMENT D'INFIRMIER AU DOUAR BAKNOU, COMMUNE TERRITORIALE GUIR - PROVINCE DE MIDELT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat [http:// www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : TRENTE MILLE DIRHAMS (30 000,00 DHS)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : UN MILLION SOIXANTE MILLE SIX CENT QUATORZE DIRHAMS; 20 CTS (1 060 614,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province

de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation

N° 2423/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELT SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 06/FDR/2021 SEANCE PUBLIQUE

Le 14/04/2021 à 11H00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

CONSTRUCTION DE DISPENSARE ET LOGEMENT D'INFIRMIER AU DOUAR AIT BOUALI, COMMUNE TERRITORIALE AGHBALOU - PROVINCE DE MIDELT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat [http:// www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : TRENTE MILLE DIRHAMS (30 000,00 DHS)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : UN MILLION SOIXANTE MILLE SIX CENT QUATORZE DIRHAMS; 20 CTS (1 060 614,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation

N° 2424/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL-KHENIFRA
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL

**PROGRAMME PREVISIONNEL DES MARCHES (DPA DE BENI MELLAL)
ANNEE BUDGETAIRE 2021**

Maitre d'ouvrage : Directeur Provincial de l'Agriculture de Béni-Mellal

Année budgétaire: 2021

Le programme prévisionnel des marchés que le maitre d'ouvrage le Directeur Provincial de l'Agriculture de Béni-Mellal envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 dans le cadre du PDRMA est le suivant :

Travaux

Objet de travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME	
Construction d'une unité de conditionnement et de stockage frigorifique des pommes d'une capacité de 2000T dans la Commune territoriale d'Aghbala dans le cadre du PDRMA Beni Mellal	Construction	Aghbala	AOO	Mai	SAHA	NON	
Construction d'une unité de conditionnement et de stockage frigorifique des pommes d'une capacité de 2000T dans la Commune territoriale de Tizi N'isly dans le cadre du PDRMA Beni Mellal	Construction	Tizi N'isly	AOO	Mai		NON	
Construction d'une mini laiterie dans la Commune territoriale d'Aghbala dans le cadre du PDRMA Beni Mellal	Construction	Aghbala	AOO	Septembre		NON	
Travaux de Construction de centre d'affouragement dans la Commune territoriale de Boutferda dans le cadre du PDRMA Beni Mellal	Construction	Boutferda	AOO	Septembre		NON	
Travaux de construction d'un centre de collecte de la pomme de terre et équipement en matériel de stockage au niveau de la commune territoriale d'Aghbala dans le cadre du PDRMA Beni Mellal	Construction	Aghbala	AOO	Septembre		NON	
Création et aménagement des points d'eau au niveau de la zone du projet du PDRMA Beni Mellal	Création et Aménagement des points d'eau	Boutferda	AAO	Juin		OUI	
Création et aménagement des points d'eau au niveau de la zone du projet du PDRMA Beni Mellal		Aghbala	AAO	Juin		SAHA	OUI
Création d'un point d'eau « 1 Forage » au niveau de la commune territoriale Dir El Ksiba, Cercle Ksiba, province de Beni Mellal.		Dir El Ksiba	AAO	juin		OUI	
Bétonnage de Seguias dans les périmètres de la PMH au niveau de la commune territoriale d'Aghbala dans le cadre du PDRMA Beni Mellal	Aménagement de la PMH	Aghbala	AAO	Avril		NON	
Bétonnage de Seguias dans les périmètres de la PMH au niveau de la commune territoriale de Naour dans le cadre du PDRMA Beni Mellal		Naour	AAO	Avril		NON	
Bétonnage de Seguias dans les périmètres de la PMH au niveau de la commune territoriale de Naour dans le cadre du PDRMA Beni Mellal		Naour	AAO	Avril	NON		
Bétonnage de Seguias dans les périmètres de la PMH au niveau de la commune territoriale de Tizi N'isly dans le cadre du PDRMA Beni Mellal		Tizi N'isly	AAO	Avril	NON		
Bétonnage de Seguias dans les périmètres de la PMH au niveau de la commune territoriale de Boutferda dans le cadre du PDRMA Beni Mellal		Boutferda	AAO	Avril	SAHA	NON	
Aménagement hydro Agricole, revêtement du réseau d'irrigation et confection des ouvrages d'art sur une longueur de 1 Km au niveau du périmètre SAADANIA Ouled YAIACH relevant de la commune territoriale d'OULED Yaich, Cercle Beni Mellal, Province de Beni Mellal.		Ouled Yaich	AOO	Juin	NON		
Aménagement hydro Agricole, revêtement du réseau d'irrigation et confection des ouvrages d'art sur une longueur de 6Km au niveau du périmètre d'AIT HBIBI FARIATA relevant de la commune territoriale de TAGZIRT, Cercle El Ksiba, Province de Beni Mellal.		Tagzirt	AAO	MAI	NON		
Aménagement de bâtiments administratif de la DPA de Beni Mellal		CONSTRUCTION	BENI MELLAL	AOO	SEPTEMBRE	SAHA	OUI

Entretien et réhabilitation du pommier dans les périmètres des Communes de TIZI NISLY ET BOUTFERDA	ENTRETIEN ARBRES FRUITIERS	TIZI NISLY ET BOUTFERDA	AOO	Mai	SMOFFPA	OUI
Lot n°1 Périmètres de TIZI NISLY ET BOUTFERDA						
Entretien et réhabilitation du pommier dans les périmètres de la Commune d'agbala Lot n°2 Périmètres de Aghbala	ENTRETIEN ARBRES FRUITIERS	AGHBALA	AOO	Mai	SMOFFPA	OUI
Plantation d'amandier dans le cadre de PDRMA	TRAVAUX	CERCLE AGHBALA	AOO	Mai	SMOFFPA	

Fournitures

Type de fourniture	Objet des fournitures	Lieu	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
Achat d'équipements de Semis direct	matériel	AGHBALA, TIZI NISLY ET BOUTFERDA	Convention	SEPTEMBRE	NON
Rétrocession de béliers et boucs	animaux	AGHBALA, TIZI NISLY ET BOUTFERDA	AOO	Mai	OUI
Achat de matériel de broyage des aliments de bétail	matériel	AGHBALA, TIZI NISLY ET BOUTFERDA	AOO	Juillet	OUI
Achat de produits prophylactiques	produits	AGHBALA, TIZI NISLY ET BOUTFERDA	AOO	Avril	NON
Achat d'animaux au profit des femmes rurales	animaux	AGHBALA, TIZI NISLY ET BOUTFERDA	AOO	Juin	OUI
Achat de 2 kits de démarrage au profit des Equipes métiers	KIT	AGHBALA, TIZI NISLY ET BOUTFERDA	AOO	Juin	OUI

Services

Type de services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME
Consultation architecturale pour la conception d'une mini laiterie au niveau la commune territoriale d'Aghbala dans le cadre du PDRMA Beni Mellal	Etudes	Aghbala	AOO	Avril 2021	SAHA	NON
Etude technique et suivi des travaux de construction d'une mini laiterie au niveau de la Commune territoriale d'Aghbala dans le cadre du PDRMA Beni Mellal		Aghbala	AOO	Avril 2021		NON
Consultation architecturale pour la conception d'un centre d'affouragement dans la Commune territoriale de Boutferda dans le cadre du PDRMA Beni Mellal		Aghbala	AOO	Avril 2021		NON
Etude technique et suivi des travaux de construction d'un centre d'affouragement dans la Commune territoriale de Boutferda dans le cadre du PDRMA Beni Mellal		Aghbala	AOO	Avril 2021		NON
Consultation architecturale pour la conception d'un centre de stockage au profils des agriculteurs de la pomme de terre au niveau de la commune territoriale d'Aghbala dans le cadre du PDRMA Beni Mellal		Aghbala	AOO	Avril 2021		NON
Etude technique et suivi des travaux de d'un centre de stockage au profil des agriculteurs de la pomme de terre et au niveau de la commune territoriale d'Aghbala dans le cadre du PDRMA Beni Mellal		Aghbala	AOO	Avril 2021		NON
Consultation architecturale pour la conception d'une unité de fabrication du jus de pomme et de vinaigre au niveau de la commune territoriale d'Aghbala dans le cadre du PDRMA Beni Mellal		Aghbala	AOO	Avril 2021		NON
Etude technique et suivi des travaux de construction d'une unité de fabrication du jus de pomme et de vinaigre au niveau de la commune territoriale d'Aghbala dans le cadre du PDRMA Beni Mellal		Aghbala	AOO	Avril 2021		NON
Etude géotechnique et contrôle de qualité de béton pour construction de bâtiments dans le cadre du PDRMA Beni Mellal		Aghbala	AOO	Avril 2021		NON
constitution et l'encadrement d'un groupement ANOC		Création d'un groupement	AGHBALA, TIZI NISLY ET BOUTFERDA	CONVENTION		Juin 2021

FCP UPLINE DIVERSIFIE FONDS COMMUN DE PLACEMENT AGREÉ PAR DECISION DE L'AMMC EN DATE DU 30/12/2020

CONSTITUTION 1) Il a été établi le règlement de gestion d'un fonds commun de placement dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : FCP UPLINE DIVERSIFIE
- Durée : 99 ans à compter de la date de dépôt auprès du greffe du tribunal de première instance des pièces visées à l'article 26 du Dahir portant loi n° 1-93-213 du 21 septembre 1993 sauf dissolution anticipée ou prorogation prévu par le règlement ou par le Dahir sus-mentionné.

- Etablissement Dépositaire : Banque Centrale Populaire, sis au 101 Bd Zerkouni Casablanca.

- Etablissement de gestion : Upline Capital Management, société anonyme au capital de 10.000.000,00 Dh dont le siège social est à Casablanca, sis au 101 Bd Zerkouni Casablanca.

- Premier Commissaire aux Comptes : le cabinet A. SAAÏDI ET ASSOCIES, représenté par Madame Bahaa SAAÏDI, sise au 4, place Marechal Casablanca.

- Montants des apports initiaux : 1.000.000,00 Dh divisé en 1.000 parts de 1.000,00 Dh chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraire.
- Montant de l'actif au-dessous duquel il ne peut être procédé au rachat des parts : 500.000,00 DH.

2) Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 18 mars 2021 sous le n° 770677.

N° 2426/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/03/2021, il a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : "SIMRAN" S.A.R.L. AU
Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BRNOUSSI CASABLANCA.

Associé unique :
- Mme. SAMIRA AM- GOUNE apporteur en numéraire 100 000,00 dhs soit 100 parts Sociales

Objet :
- AGENCE IMMOBI- LIERES.

- TRAVAUX DIVERS ET DE CONSTRUCTION.

- VENTE DE PRODUIT AGRICOLES.

- VENTE D'ALIMENTA- TIONS GENERALE

- VENTE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

- IMPORT EXPORT

Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. MA- GHRAOUI HICHAM.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N°494745.

N° 2427/PA

7 TECH SOLUTION ICE N° : 00277369700001 1/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca 08-03-2021, il a été établi les statuts d'une Société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : « 7 TECH SOLUTION » " S.A.R.L "

OBJET :
• Entrepreneur D'installation Réseaux Télécom, électrique, Fibre Optique.
• Entrepreneur de Travaux Divers, travaux de construction -tout corps d'état-
• Négoce

• Consulting, Formation en réseaux télécom et nouvelle technologie.
• Marchand Effectuant Import Export de tous matériels et toutes autres accessoires Électriques et Télécom.

SIÈGE SOCIAL : 5, BD AB- DELLAH BEN YASSINE, IMM BELLEDONE, ETAGE 5 N° 5 -CASA- BLANCA -
DURÉE : 99 ans .

CAPITAL : 100.000,00 Dirhams divisés en 1000 parts de 100 dirhams Chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées

- M. EL MAHJOUR MER- CHOU ... 500 parts
- M. MOULAY MOHA- MED AMIN ECH- CHAABA 500 parts

GERANCE : Confiée à Messieurs :

- EL MAHJOUR MER- CHOU - HAIDAR MOU- LAY MOHAMED AMIN ECH-CHAABA Les cogé- rants déclarent, chacun en ce qui leur concerne, accepter cette nomination.
- Les actes relatifs à l'admin- istration de la société, sont signés conjointement par les cogérants associés de la société.

- EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décem- bre .

- BENEFCES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'associé unique soit distri- bué soit reporté soit mis en réserve.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G . T . C de Casablanca le 24-10-2019 .sous le N° 718018 .Registre de com- merce N° 446453.

POUR EXTRAIT ET MENTION LES CO- GERANTS MR. MAZOUZE MOHAM- MED MR HAIDAR LARBI MR MOSTAFA MENI

N° 2428/PA

HOUSE TAKA ICE N° : 002772315000067 1/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca 08-03-2021, il a été établi les statuts d'une Société à Responsa- bilité Limitée d'Associé Unique dont les caracté- ristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : « HOUSE TAKA » " S.A.R.L D'ASSOCIE UNIQUE "

OBJET : La Société a pour objet :

- Entrepreneur D'installa- tion Électrique

- Entrepreneur De Tra- vaux Divers, Travaux De Construction (tout corps d'état) .

- Négoce import -export

- Entrepreneur D'installa- tion Réseau électrique, Télé- com , Fibre Optique.

- Etude et Réalisation des Projets Industriel et bâti- ments

SIÈGE SOCIAL : 5, BD AB- DELLAH BEN YASSINE, IMM BELLEDONE, ETAGE 5 N° 5 -CASA- BLANCA -

DURÉE : 99 ANNEES . CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune entière- ment libérées en espèce et qui ont été attribuées

En totalité à Monsieur BOUMLIK NABIL . Associé unique.

- GERANCE : Confiée à Monsieur BOUMLIK NABIL pour une durée illimitée, et ce avec les pouvoirs les plus étendus EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décem- bre .

BENEFCES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'associé unique soit distri- bué soit reporté soit mis en réserve.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G . T . C de Casablanca le 17 MARS 2021 .sous le N° ...770525... Registre de commerce N° 494829

POUR EXTRAIT ET MENTION LE GERANT - UNIQUE Monsieur BOUMLIK NABIL

N° 2429/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS

CABINET FIDUCIAIRE TEL : 06 71 66 19 18/06 61 86 89 08

L'Associé unique de la société dite « GREEN AL- LEANCE SARL AU »

Société à responsabilité li- mitée associée unique 'asso- cienne' au capital de 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune et dont le siège social est situé

aAPT N° 1 IMM N°24 LOT 16 KODIAT LABID DR ALFRANE JNANE AOU- RAD MARRAKECH ,est réuni en Assemblée Gé- nérale Extraordinaire au siège social sur convocation du gérant suivant avis commu- niqué à chaque associé sans exception FEUILLE DE PRESENCE

AGREMENT DES CES- SIONS

L'associé unique donne leur agrément de la cession des parts sociales de Mr SI SA- GHIR EL MUSTAPHA ,dun coté et Mr EL-HOUSSINE OUCHEMHOU De l'autre cot

LA REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

L'associé unique constate la nouvelle répartition du capital qui s'établit comme suit et l'approuve sans ré- serve

Mr. EL-HOUSSINEOU- CHEMHOU, l'associé unique à concurrence de Cent parts.....1000 PARTS

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Le gérant Mr SI SAGHIR EL MUSTAPHA donne sa dé- mission de la gérance de STE GREEN ALLEANCE- SARL AU à partir de signa- ture de ce présent PV et nomination d'un nouveau gérant de la sociétéMr EL- HOUSSINE OUCHEM-

HOU titulaire de la CIN N° PB142469

SIGNATURE SOCIALa so- ciété sera engager vis-à-vis de la banque par la signa- ture du Mr EL-HOUSSI- N E O U C H E M H O U

demeurant a Dr KSAR TABOURITE TAGOUNITE ZAGORA , née le 14/10/1998, titulaire de la CIN N°PB142469

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL .transférer le siège social de la société à MA- GASIN N02 DR OUAHAT SIDI BRAHIM BLOC B N° 82 MARRAKECH

N° 2430/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS

CABINET FIDUCIAIRE TEL : 06 71 66 19 18/06 61 86 89 08

L'Associé unique de la so- ciété dite « EASYEXPORT SARL AU »

Société à responsabilité li- mitée associée unique 'asso- cienne' au capital de 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune et dont le siège social est situé

aFERME FEDDAN ET ALAA KIADAT AZGUITA LALLA TAKERKOUSTE PROVINCE AL HAOUZE ,est réuni en Assemblée Gé- nérale Extraordinaire au siège social sur convocation du gérant suivant avis commu- niqué à chaque associé sans exception FEUILLE DE PRESENCE

AGREMENT DES CES- SIONS

L'associé unique donne leur agrément de la cession des parts sociales de Mr SI SA- GHIR EL MUSTAPHA ,dun coté et Mr EL-HOUSSINE OUCHEMHOU De l'autre cot

LA REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

L'associé unique constate la nouvelle répartition du ca- pital qui s'établit comme suit et l'approuve sans ré- serve

Mr. EL-HOUSSINEOU- CHEMHOU, l'associé unique à concurrence de MILLE CINQ CENT 1500 PARTS

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Le gérant Mr SI SAGHIR EL MUSTAPHA donne sa dé- mission de la gérance de EASYEXPORT SARL AU SARL AU à partir de signa- ture de ce présent PV et no- mination d'un nouveau gérant de la sociétéMr EL- HOUSSINE OUCHEM-

HOU titulaire de la CIN N° PB142469

SIGNATURE SOCIALa so- ciété sera engager vis-à-vis de la banque par la signa-

ture du Mr EL-HOUSSI- NEOUCHEMHOU demeurant a Dr KSAR TABOURITE TAGOUNITE ZAGORA , née le 14/10/1998, titulaire de la CIN N°PB142469

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL .transférer le siège social de la société à MA- GASIN N3 DR OUAHAT SIDI BRAHIM BLOC N° 80 MARRAKECH

N° 2431/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Education

Nationale,

de la Formation

professionnelle,

de l'Enseignement

Supérieur et de la

Recherche Scientifique

ACADEMIE

REGIONALE

D'EDUCATION

ET DE FORMATION

DE LA REGION

DE CASABLANCA -

SETTAT

DIRECTION

PROVINCIALE

DE MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT SUR

OFFRES DE PRIX

N° 01/E/2021

(Séance publique)

Le Mardi 04 Mai 2021 à 10 heures, il sera procédé

dans la salle de réunion de la direction provinciale de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix N° 01/E/2021 pour : Le Gardiennage et la Surveillance des bâti- ments des établissements scolaires d'enseignement en deux (2) Lots séparés:

Lot1 : Le Gardiennage et la Surveillance des bâti- ments du siège de la di- rection provinciale, des établissements scolaires d'enseignement secon- daire collégial et des éta- blissements scolaires d'enseignement secon- daire qualifiant de MO- HAMMEDIA

Lot2 : Le Gardiennage et la Surveillance des éta- blissements scolaires d'enseignement primaire dépendant de la direction provinciale de MOHAM- MEDIA, relevant de l'Académie Régionale 'Education et de Forma- tion de la région CASA- BLANCA - SETTAT

Le dossier d'Appel d'Of- fres peut être retiré du service des affaires admin- istratives et financières, bureau des achats et des marchés à la direction provinciale de Moham- media relevant de l'AREF de la Région Casablanca - Settata sise à Rue Brahim

N° 2432/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DRAA-TAFILALTE

DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE

SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

BUREAU DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° : 07/CA-AFD/2021

Il est porté à tous les concurrents que l'annonce de la demande de consultation architecturale N° 07 / CA_AFD / 2021 publiée dans le journal libération n° 9268 du 17 mars 2021, page 21, relative aux études, conception architecturale et suivi de travaux de réhabilitation de 10 établissements scolaires et non de 12 établissements.

Le reste sans modification.

N°2433/PA

Roudani, Mohammedia. Il peut aussi télécharger à partir du portail des Marchés de l'Etat de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à :

Lot N°1: 180 000,00 DH (Cent Quatre Vingt Mille Dirhams).

Lot N°2 :280 000,00 DH (Deux Cent Quatre Vingt Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'AREF de la Région Casablanca - Settata est fixée comme suit :

Lot N°1 : (8 662 039,63 DHS TTC). Huit Million Six Cent Soixante Deux Mille trente neuf Dirhams, soixante trois Centimes TTC

Lot N°2 : (13 528 354,03 DHS TTC). Treize Million Cinq Cent Vingt Huit Mille trois Cent Cinquante Quatre Dirhams, Trois Centimes TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27. 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1428 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent : - soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'AREF Casablanca - Settata sise à l'adresse indiquée ci-dessus.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des pli

- Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du Règlement de Consultation.

N.B : Des concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 2432/PA

Avis de constitution
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STE ORRICH CAR
objet :
• Loueur de véhicules automobiles sans chauffeur.
Gérance :
1- Mr. ORRICH NAUFAL Né le 15/01/1993 CNI N° RB10462 demeurant à 03 Rue saoudia Imzouren Al-Hoceima.
Capital : 500.000,00 DH
Capital Social
Mr. NAUFAL ORRICH2000 PARTS.
Mr. FOUAD ORRICH1500 PARTS.
Mr. CHAHID ORRICH1500 PARTS.

Soit au total mille PARTS 5000 parts
Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIXNEUF (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation par décision extraordinaire des associés.
Siège Social: RUE LIBIA IMZOUREN AL HOCEIMA
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 16/02/2021 sous le n°3273.

N° 2436/PA

STE ISRAILIA BATIMENT SARL (A.U)

Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STE ISRAILIA BATIMENT SARL (A.U)
objet :
• ENTREPRENEUR DE SERVICE DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.
• ENTREPRENEUR D'INSTALLATION ELECTRIQUES.
• MARCHAND DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.
Gérance :
1- Mr. SAID ERRADI, Né le 18/03/1976, CIN N° R146313 Demeurant à Dr IZAFZAFEN AIT KAMRA Al Hoceima.
2- Capital : 100.000,00 DH
Capital Social :
Mr SAID ERRADI.....1000 PARTS.
Soit au total Mille PARTS : 1000 parts

Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIXNEUF (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation par décision extraordinaire des associés.
Siège Social: DOUAR TASSASSANTE CR IZEMMOUREN AL HOCEIMA.
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 23/02/2021 sous le n°3265

N° 2437/PA

STE LAMKADMI CONSTRUCTION SARL (A.U)

Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STE LAMKADMI CONSTRUCTION SARL (A.U)
objet :
• ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.
• ELECTRICIEN EN BATIMENT.
• MARCHAND DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION EN GROS.
Gérance :

1- Mr. BADR EDDIN LAMKADMI, Né le 15/06/1996, CIN N° R 357556 Demeurant à DOUAR TAFASTAIT YOUSSEF OUALI Al Hoceima.
2- Capital : 100.000,00 DH
Capital Social
Mr. BADR EDDIN LAMKADMI1000 PARTS.
Soit au total Mille PARTS : 1000 parts

Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIXNEUF (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation par décision extraordinaire des associés.
Siège Social: DOUAR BEINTI CR ARBIAA TAOURIRT AL HOCEIMA.
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 26/01/2021 sous le n°3263

N° 2438/PA

STE TRANSFERT N.R.N SARL (A.U)

Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STE TRANSFERT N.R.N SARL (A.U)
objet :
• COMMISSIONNAIRE GERANT D'ENTREPRISE (TRANSFERT D'ARGENT).
• COMMISSIONNAIRE GERANT D'ENTREPRISE (SERVICE TASSHILATE).
Gérance :
1- Mr. RACHID ATLASSE, Né le 01/01/1970 CIN N° R113511 Demeurant à QUARTIER I BENI BOUAYACH Al Hoceima.
2- Capital : 100.000,00 DH
Capital Social
Mr. RACHID ATLASSE.....1000 PARTS.
Soit au total Mille PARTS : 1000 parts

Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIXNEUF (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation par décision extraordinaire des associés.
Siège Social: QUARTIER II BENI BOUAYACH AL HOCEIMA.
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 13/01/2021 sous le n°3255

N° 2439/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'OUARZAZATE COMMUNE D'OUARZAZATE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 07 / TDT / 2021

Le 13 Avril 2021 à (11 h) Onze heures, il sera procédé, au Bureau de président de la commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement des places publiques à la commune d'Ouarzazate

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dans la Division technique de la commune d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchéspublics.gov.ma, Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00Dh (Quinze mille dirhams).

L'estimation du Coût des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 869.904, 00Dh TTC (Huit cent soixante neuf mille neuf cent quatre dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Service des Marchés de la Commune d'Ouarzazate.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau prescrit.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les transmettre par voie électronique au portail marocain des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation.

N° 2440/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL HAJEB COMMUNE D'AGOURAI

Avis

d'Examen d'Aptitude Professionnelle au Titre de L'Année 2021

Le Président de La Commune d'Agourai ; Porte à la Connaissance des Fonctionnaires Relevant de la Commune que L' Examen d'Aptitude Professionnelle au titre de l'Année 2021 ,Sera Organisé Le 12 /04/2021 ; Au Profit des Fonctionnaires Classés Dans Les Echelles 6 , Justifiant 6 Ans d'Ancienneté Dans leurs Grades.

Grade	Grade d'Accès	Condition de Participation	Nombre de Poste	Date et Heure d'Organisation de l'Examen	Dernier Délai de Dépôt des Candidatures	Lieu de Dépôt de Candidature	Lieu de Déroulement de l'Examen
Adjoint Administratif 3 ^{ème} Grade	Adjoint Administratif 2 ^{ème} Grade	L'Examen est ouvert aux fonctionnaires justifiant au moins six ans d'Ancienneté dans leurs grades au 31 Mars 2021	01	12/04/2021 à 09H	09/04/2021	Le Président de la Commune d'Agourai (Bureau d'Ordre)	Commune d'Agourai
Adjoint Technique 3 ^{ème} Grade	Adjoint Technique 2 ^{ème} Grade	L'Examen est ouvert aux fonctionnaires justifiant au moins six ans d'Ancienneté dans leurs grades au 31 Mars 2021	02	12/04/2021 à 09H	09/04/2021	Le Président de la Commune d'Agourai (Bureau d'Ordre)	Commune d'Agourai

N°2435/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION DRAA TAFILALET PROVINCE D'ERRACHIDIA PACHALIK DE TINEJDA COMMUNE DE TINEJDA



CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL

Maître d'ouvrage : Commune de Tinejda
Année budgétaire : 2021

Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Tinejda envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

1-TRAVAUX-

Objet des travaux	Type de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés aux petites et moyennes Entreprises
Construction de 5 Terrains de proximité	Stades et complexe sportifs	Centre Karia Ait Maamar III Jadid Tinejda	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre 2021	Téléphone : 05 35 78 62 99 Fax : 05 35 78 62 99 Email: municipalite@tinejda@gmail.com	100%
Travaux de Construction d'une piscine et annexes	Construction Neuve	Karia Tinejda	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre 2021	Téléphone : 05 35 78 62 99 Fax : 05 35 78 62 99 Email: municipalite@tinejda@gmail.com	
Travaux d'aménagement du Parc 11 Janvier	Gros travaux d'aménagement des espaces verts	Centre Tinejda	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre 2021	Téléphone : 05 35 78 62 99 Fax : 05 35 78 62 99 Email: municipalite@tinejda@gmail.com	
Travaux d'assainissement des eaux usées et pluviales de la zone touristique	Travaux d'assainissement des eaux usées et pluviales	zone touristique	Appel d'offres ouvert	3 ^{ème} Trimestre 2021	Téléphone : 05 35 78 62 99 Fax : 05 35 78 62 99 Email: municipalite@tinejda@gmail.com	
Travaux du voirie de la zone touristique	Travaux du voirie	zone touristique	Appel d'offres ouvert	3 ^{ème} Trimestre 2021	Téléphone : 05 35 78 62 99 Fax : 05 35 78 62 99 Email: municipalite@tinejda@gmail.com	

2-FOURNITURE

Objet des travaux	Type de fourniture	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne Entreprise
Acquisition d'un Tracteur	Acquisition	Commune de Tinejda	Appel d'offres	3 ^{ème} Trimestre 2018	Téléphone : 05 35 78 62 99 Fax : 05 35 78 62 99 Email: municipalite@tinejda@gmail.com	100%

N°2434/PA

«STE ORIENT
CONTRACT»
CONSTITUTION

I)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 26/01/2021, il a été institué une société à responsabilité limitée, présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale : « STE ORIENT CONTRACT» SARL.
 - Forme : Société à Responsabilité Limitée.
 - Objet : La société a pour objet : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (E N T R E P R E N E U R D E) NEGOCIANT.
 - Siège social: N°608 HAY LAMHARIG TAOURIRT.
 - Durée : La durée de la société est fixée à 99 années à Compter du jour de son immatriculation au registre du commerce.
 - Capital social : Le capital social de la Société est fixé à la somme de 10 000,00 Dirhams divisé en 100 parts de 100,00 Dirhams chacune.
 - La gérance : L'associé-nomme comme gérant unique Monsieur EL AMRI SAID pour une durée illimitée.
 - Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
 - Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.
- II)- La société a été immatriculée au Registre de Commerce de Taourirt le 08/03/2021 sous le numéro de :1281

N° 2442/PA

«STE TASHILAT MAJJAD»
SARL AU
AU CAPITAL
DE 40 000,00 DHS
SIÈGE SOCIAL : N°A/891
HAY 20 AOUT
TAOURIRT
CONSTITUTION

I)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 13/01/2021, il a été institué une société à responsabilité limitée associée unique, présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale : « STE TASHILAT MAJJAD» SARL ASSOCIEE UNIQUE.
- Forme : Société à Responsabilité Limitée Associée unique.
- Objet : La société a pour objet : -COMMISSIONNAIRE GERANT D'ENTREPRISE.
- Siège social: N°A/891 HAY 20 AOUT TAOURIRT.
- Durée : La durée de la société est fixée à 99 années à Compter du jour de son immatriculation au registre du commerce.
- Capital social : Le capital social de la Société est fixé à la somme de 40 000,00 Dirhams divisé en 400 parts de 100,00 Dirhams chacune.
- La gérance : L'associé-nomme comme gérant unique Monsieur ALI MAJJAD pour une durée illimitée.
- Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés propor-

tionnellement à leurs parts. II)- La société a été immatriculée au Registre de Commerce de Taourirt le 16/03/2021 sous le numéro de :1285

N° 2443/PA

CONSTITUTION
AR PROTECTION
S.A.R.L.AU

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 25/02/2021 à Casablanca, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- I- DENOMINATION: «AR PROTECTION» SARL AU.
- II- OBJET: Import, distribution et entretien des extincteurs d'incendie et l'installation des caméras de surveillance
- III- DUREE : 99 ans
- IV- SIEGE SOCIAL : DAR SALAMA IMM 30 NR 19 Ain Sebaa, CASABLANCA
- V- CAPITAL: 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, attribuées aux associés en proportion de leur apports : M. BOULOUAIZ ABDELLAH 550 parts et M. CHAKOUR RACHID 450 parts
- VI- LA GERANCE : sont nommés des cogérants de la société pour une durée illimitée : M. BOULOUAIZ ABDELLAH titulaire de la CIN N° BH297350 et M CHAKOUR RACHID titulaire de la CIN N° BH335536. La société est engagée par la signature conjointe des associés. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 16/03/2021, RC N° 494011.

N° 2444/PA

MISE A JOUR DES
STATUTS DE LA
SOCIETE GEMIMAR

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 08/02/2021 à Casablanca, il a été décidé de corriger l'article 43 et de mettre à jour les statuts de la société GENERALE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX ET INDUSTRIELS MAROC « GEMIMAR » SARL. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 10/03/2021 sous le numéro 769347;

N° 2445/PA

TRANSFERT DE SIEGE
SOCIAL DE LA SOCIETE
TAMMA ALLIANCES

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 10/02/2021 à Casablanca, il a été décidé du transfert du siège social de la société TAMMA ALLIANCES comme suit :

- I- de l'adresse: 10, RUE DE LIBERTE, ETAGE 3, AP-PARTEMENT 5 - CASABLANCA
- A l'adresse suivante : RUE ESSAIRAFI RESIDENCE AL JAZIRA AKDAD 2 REZ DE CHAUSSEE ARRONDISSEMENT MERS SULTAN AL FIDA CASABLANCA.
- II- décide de modifier corrélativement l'article quatre (4) des statuts, Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 10/03/2021 sous le numéro 769433 ;

N° 2446/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

PROGRAMME PREVISIONNEL D'EQUIPEMENT

SERVICE DES MARCHES

* TRAVAUX *

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE KHENIFRA

ANNEE BUDGETAIRE : 2021

Le programme prévisionnel d'équipement des marchés que le maître d'ouvrage de la Commune de Khénifra envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la P et M entreprise
Construction d'une salle multidisciplinaire à l'école Moha ou Hammou Zayani	Construction neuve	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	Juin ou Juillet	Service des marchés de la Commune	20 % de la somme globale des montants Pour les PNE.
Construction du réseau d'égouts au quartier El Yousfi complément	Aménagement	«	«	Mars ou Avril	«	

N°2441/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la santé
Région de Casablanca - Settat
Direction Régionale



المملكة المغربية
وزارة الصحة
جهة الدار البيضاء
المديرية الجهوية

Avis
PROGRAMME PREVISIONNEL AU TITRE DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2021

La Directrice Régionale du Ministère de la Santé Casablanca-Settat publie à titre indicatif et dans un but d'informations, le programme prévisionnel des achats programmés au titre de l'exercice 2021:

1) Fournitures :

OBJET	LIEU D'EXECUTION	MODE DE PASSATION	SPECIFICATION	PERIODE PREREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	OBSERVATIONS
Achat de fournitures de bureau.	DRS Casablanca-Settat	Bon de Commande	Conforme aux exigences et aux normes prévues par l'administration	Mai	05.22.22.07.84 srflp.dr@gmail.com	-
Achat des fournitures informatiques.	DRS Casablanca-Settat	Bon de Commande	Conforme aux exigences et aux normes prévues par l'administration	Mai	05.22.22.07.84 srflp.dr@gmail.com	-
Achat du Matériel informatique.	DRS Casablanca-Settat	Bon de Commande	Conforme aux exigences et aux normes prévues par l'administration	Juin	05.22.22.07.84 srflp.dr@gmail.com	-
Achat de mobilier de bureau.	DRS Casablanca-Settat	Bon de Commande	Conforme aux exigences et aux normes prévues par l'administration	Juin	05.22.22.07.84 srflp.dr@gmail.com	-

2) Services

OBJET	LIEU D'EXECUTION	MODE DE PASSATION	SPECIFICATION	PERIODE PREREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	OBSERVATIONS
Séminaires de Formation.	la DRS Casablanca-Settat	Contrat de Droit Commun	Conforme aux exigences et aux normes prévues par l'administration	Février	05.22.22.07.84 srflp.dr@gmail.com	-
Entretien et réparation du matériel de bureau.	DRS Casablanca-Settat	Bon de Commande	Conforme aux exigences et aux normes prévues par l'administration	Avril	05.22.22.07.84 srflp.dr@gmail.com	-
Entretien et réparation du matériel informatique.	DRS Casablanca-Settat	Bon de Commande	Conforme aux exigences et aux normes prévues par l'administration	Mars	05.22.22.07.84 srflp.dr@gmail.com	-

3) Etudes

OBJET	LIEU D'EXECUTION	MODE DE PASSATION	SPECIFICATION	PERIODE PREREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	OBSERVATIONS
Etude architecturale et suivi du projet d'aménagement de l'annexe de la DRS EL HANK.	DRS Casablanca-Settat	Appel d'Offres	Conforme aux exigences du CPS	Avril	05.22.22.07.84 srflp.dr@gmail.com	-

4) Travaux

Travaux d'aménagement de l'annexe de la DRS EL HANK.	DRS Casablanca-Settat	Appel d'Offres	Conforme aux exigences du CPS	Juillet	05.22.22.07.84 srflp.dr@gmail.com	-
--	-----------------------	----------------	-------------------------------	---------	--------------------------------------	---

N°2447/PA

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels: rempart contre l'infodémie

Commission de l'orthographe de la presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriam Kammich

Sport

Ligue Europa

Les grosses écuries restent en lice



Troisième but d'affilée de Youssef Elarabi contre Arsenal.

Manchester United s'est qualifié sur le terrain de l'AC Milan (1-0) avec un but de Paul Pogba, alors que le Dinamo Zagreb a créé l'exploit en éliminant Tottenham (3-0) après prolongation, jeudi en 8es de finale retour de la Ligue Europa.

A San Siro, Paul Pogba, entré en jeu à la pause à la place de Marcus Rashford, n'a pas tardé à signer son retour en marquant d'une frappe subtile de près sous la barre à la 49e minute. Le champion du monde français n'avait plus joué depuis le 6 février.

Côté milanais, Zlatan Ibrahimovic est lui entré en jeu à la 65e minute à la place de l'Espagnol Samu Castillejo, et a bien failli

égaliser neuf minutes plus tard de la tête, mais le gardien Dean Henderson a détourné en corner (74e).

L'équipe italienne, battue dimanche par Naples (0-1) en championnat, enregistre ainsi sa deuxième défaite d'affilée à domicile.

A Zagreb, le Dinamo a créé l'exploit du jour en éliminant Tottenham 3 à 0 après prolongation.

Les hommes de José Mourinho, vainqueurs 2-0 à l'aller à Londres, ont chuté face au champion de Croatie qui l'a emporté grâce à un triplé de son avant-centre Mislav Orsic (62e, 83e, 106e), désormais à cinq buts cette saison en C3.

Arsenal, de son côté, vain-

queur 3-1 à l'aller au Pirée, a été surpris par un but du Marocain Youssef El Arabi, d'une frappe dans la surface détournée par le défenseur brésilien Gabriel (51e).

El Arabi avait déjà marqué à l'aller le but des champions de Grèce qui jouaient jeudi sans leur meneur de jeu français Mathieu Valbuena, blessé.

En fin de match Pierre-Emerick Aubameyang a eu l'occasion d'égaliser sur une rapide contre-attaque, mais son piqué du gauche, seul face au gardien portugais José Sa, est passé à côté du but (80e).

A Glasgow le Slavia Prague est allé piéger les Rangers, nouveaux champions d'Ecosse, 2 à 0, alors que les deux équipes avaient

fait match nul à l'aller (1-1). Les buts ont été inscrits par le Nigérian Peter Olayinka (14e) et le Roumain Nicolae Stanciu (74e), alors que les Rangers ont terminé à neuf suite aux exclusions de l'Anglais Kemar Roofe (62e) et du Nigérian Leon Balogun (73e).

L'Ajax, tombeur de Lille au tour précédent, l'a emporté 2-0 (buts du Brésilien David Neres à la 21e et du Serbe Dusan Tadic sur penalty à la 49e) sur le terrain des Young Boys de Berne après s'est déjà imposé 3-0 à l'aller.

Villarreal en a fait presque de même en battant à domicile le Dynamo Kiev (2-0), doublé de Gerard Moreno 13e, 36e), déjà dominé sur le même score en Ukraine.

Dans les autres matches du début de soirée, l'AS Rome, déjà victorieuse 3-0 à l'aller, l'a à nouveau emporté sur le terrain du Shakhtar Donetsk (2-1) avec un doublé de l'avant-centre espagnol Borja Mayoral (48e, 72e), ses sixième et septième buts en C3 cette saison.

L'attaquant ukrainien d'origine brésilienne Junior Moraes avait égalisé pour le Shakhtar (59e).

Comme Arsenal, Grenade, 8e de Liga, a été battu 2-1 en Norvège par Molde, mais passe d'une courte tête à la faveur de sa victoire 2-0 en Espagne.

Le tirage au sort des quarts de finale devait être effectué vendredi à Nyon après celui de la Ligue des champions.

Tirage au sort de la Ligue des champions

De belles affiches à l'ordre du jour

Le Paris SG retrouvera le Bayern Munich en quarts de finale de la Ligue des champions pour une alléchante revanche de la finale de l'édition 2020 remportée par les Allemands, selon le tirage au sort réalisé vendredi.

Les Parisiens, tombeurs de Barcelone en huitièmes, iront en Bavière le 6 ou 7 avril, avant de recevoir les Allemands au match retour le 13 ou 14 avril, huit mois après leur finale perdue (1-0) lors de l'édition précédente.

Les autres affiches des quarts de finale, désignées par le Turc Hamit Altintop, ambassadeur de ce tirage, opposeront le Real Madrid de Zinedine Zidane à Liverpool de Jürgen Klopp, revanche de la finale 2018 gagnée par le club merengue (3-1), Porto à Chelsea et Manchester City au Borussia Dortmund du phénomène Erling Haaland.

C'est d'ailleurs le vainqueur de City-Dortmund que le PSG retrouvera en demi-finale s'il franchit les quarts, avec un match aller prévu le 27 ou 28 avril et un match retour le 4 ou 5 mai. Quant à la finale, elle est programmée le samedi 29 mai à Istanbul.

Tour d'Europe des stades

Le Barça en pleine remontée

Quarts de la Coupe en Angleterre, duel Barça-Real Sociedad en Espagne, match de l'Inter Milan en suspens... Après l'épilogue des huitièmes de Ligue des champions, les clubs abordent un dernier week-end animé dans leurs championnats respectifs, juste avant la trêve internationale fin mars.

En Espagne, l'Atlético Madrid sent le souffle du FC Barcelone sur sa nuque : le leader "colchonero" (63 pts) reçoit le reléguable Alavés pour tenter d'accroître son avance en tête du classement dimanche en début de soirée (17h30 GMT), juste avant l'affiche du week-end, le match du renaissant Barça (2e, 59 pts) sur la pelouse de l'ambitieuse Real Sociedad, à Saint-Sébastien (20h00 GMT).

Après sa qualification pour les quarts de finale de Ligue des champions mardi, le Real Madrid (3e, 57 pts) aborde pour sa part un déplacement à sa portée à Vigo, samedi (15h15 GMT), avec l'obligation de gagner en vue de rester en course pour le titre.

Course-poursuite à distance sans grosse affiche ce week-end en Bundesliga, où les six premières équipes ne se rencontrent pas entre elles.

Le Bayern, en tête avec quatre points d'avance sur Leipzig, reçoit samedi le promu Stuttgart (14h30 GMT), alors que le RB devait ouvrir les hostilités vendredi soir en match avancé chez un autre promu, Bielefeld, actuelle-

ment à la lutte pour le maintien.

Chez le "Rekordmeister", l'actualité s'est déplacée en dehors du terrain, avec la brouille publique entre l'entraîneur Hansi Flick et le directeur sportif Hasan Salihamidzic, à propos des choix de recrutement.

"Nous avons réglé cela, dans le meilleur intérêt du club. C'était une courte conversation et nous sommes très optimistes pour l'avenir", a lancé Flick mercredi, saluant l'importance de cette clarification "pour nous deux, pour l'équipe et pour le club".

A suivre également samedi: le déplacement de Dortmund à Cologne (14h30 GMT). Le Borussia de Erling Haaland est toujours 5e, une place qui pour l'heure ne le qualifierait pas pour la prochaine Ligue des champions, alors que le BVB disputera les quarts de l'épreuve-reine européenne début avril.

L'Inter Milan, en mode TGV sur la phase retour (huit victoires en huit matches), est à l'arrêt: après quatre cas de Covid-19 dans l'effectif, dont le capitaine Samir Handanovic, les autorités sanitaires ont mis les Nerazzurri à l'arrêt pour quatre jours, en interdisant la tenue du match et en retenant au passage les internationaux qui devaient partir dimanche et lundi, selon le club.

Distancés à neuf et dix points des Intéristes, Milan (2e) et le Juventus (3e) vont profiter de cette pause forcée du leader pour se rapprocher: contre la Fiorentina (13e) pour Milan et son bu-

teur de retour Zlatan Ibrahimovic, juste avant de retrouver la vie d'international avec la Suède et face au Benevento (16e) pour la Juve et sa star Cristiano Ronaldo, désormais tourné vers la conquête du titre du meilleur buteur de Serie A (23 buts) après l'avoir été en Angleterre et en Espagne.

Dimanche soir, la Roma accueille Naples - deux équipes ex aequo à la 5e place - dans un match comptant double dans l'optique de la qualification pour la Ligue des champions.

L'occasion pour la Roma de surmonter enfin son incapacité chronique à battre les équipes de haut de tableau, l'opportunité pour Naples, après la victoire à Milan (1-0), de confirmer son redressement depuis son élimination en Ligue Europa (3 victoires, 1 nul).

Place à la Coupe d'Angleterre: Manchester City, Chelsea et Manchester United sont les dernières grosses écuries en lice au stade des quarts de finale, où les Red Devils iront défier Leicester dimanche (17h00 GMT).

Qualifiés brillamment pour les quarts de Ligue des champions, City et Chelsea sont respectivement opposés à Everton et Sheffield United.

Quelques matches de Premier League sont également intercalés durant le week-end, avec un choc intéressant entre West Ham et Arsenal dimanche (15h00 GMT), avant Aston Villa-Tottenham (19h30 GMT).

Après la prorogation des mesures restrictives par le Maroc

RCA, RSB et WAC appelés le plutôt possible à désigner un terrain d'accueil loin de leurs bases

Le Maroc a prolongé la suspension de ses liaisons aériennes avec de nombreux pays jusqu'au 10 avril prochain. L'annonce faite récemment par l'Office national des aéroports était à prévoir, ce qui met les trois clubs marocains engagés dans la compétition africaine devant leurs responsabilités.

Le WAC en Ligue des champions, le Raja et la RSB en Coupe de la Confédération sont appelés le plus tôt possible à désigner des stades où ils devront accueillir leurs prochains adversaires respectifs.

Pour le Wydad, il s'agit du match de la sixième journée de la phase de poules (GP:C) de la CI, prévu le 10 avril contre le club angolais de Petro Atletico. Quant au Raja, il aura à dénicher un terrain pour recevoir les Égyptiens de Pyramids, tout comme la RSB qui doit trouver un stade pour affronter les Algériens de la Jeunesse Sportive de Kabylie. Ces deux rencontres comptent pour la troisième journée et sont programmées le 2 avril.

Il convient de rappeler qu'il y a un peu plus d'une semaine, la Confédération

africaine de football avait pris les devants, en anticipant cette situation qui pourrait compromettre la tenue des matches continentaux programmés le mois prochain au Maroc. Ainsi, la commission interclubs des compétitions de la CAF a adressé des lettres aux directions du Wydad, du Raja et de la Renaissance de Berkane en vue de fixer les terrains où ces équipes devront accueillir leurs prochains adversaires.

A noter que le WAC a déjà assuré après quatre manches sa qualification au tour des quarts de finale, et ce après

avoir engrangé 10 points suite à ses trois victoires contre les Sud-Africains de Kaizer Chiefs sur terrain neutre à Ouagadougou (4-0), les Angolais de Petro Atletico à Luanda (1-0) et les Guinéens de Horoya à Casablanca (2-0). Pour ce qui est du score de parité (0-0), il a été forcé à Conakry devant ce même Horoya.

Lors de la cinquième manche prévue le 3 avril à Johannesburg contre Kaizer Chiefs, certaines sources proches des Rouges avancent que le Wydad pourrait dépêcher une équipe remaniée

avec bon nombre de réservistes, et ce pour éviter aux cadres du club le déplacement en Afrique du Sud qui nécessitera au retour une période d'isolement sanitaire.

En C2, le Raja partage la pole position (6 pts) avec Pyramids, son prochain adversaire, et leur opposition sur terrain neutre devra être sous le signe de l'équilibre. Quant à la Renaissance de Berkane, tenante du titre, et qui reste sur une victoire et une défaite, sa confrontation avec la JSK n'est pas gagnée d'avance.

Mohamed Bouarab

Le derby casablançais à l'honneur

Qui du WAC ou du Raja s'accaparerait seul les commandes de la Botola ?

La 10e journée du championnat national de football Botola Inwi pro 1 se déroule ce dimanche avec seulement deux matchs au programme, alors que les autres rencontres auront lieu les 3 et 4 avril prochain.

Une journée qui s'annonce captivante et tous les projecteurs seront braqués sur le derby casablançais entre le WAC et le RCA. Une confrontation qui revêt une impor-

importance particulière cette saison du fait que les deux formations occupent le fauteuil de leader avec 19 points chacune, avec un match en retard pour les Rouge et Blanc.

Ce dimanche à partir de 17h, le Complexe Mohammed V de Casablanca vibrera au rythme de l'une des plus alléchantes oppositions entre les deux clubs phares de la capitale économique, et ce n'est pas le huis clos qui faussera la note. Le WAC, auréolé de son joli parcours en Ligue des champions et de ses bons résultats en championnat, tentera de s'adjuger les trois points de la partie pour s'accaparer de la pole position.

De son côté, le RCA, très à l'aise dans sa course au titre de la CAF et avant sa confrontation face aux Égyptiens de Pyramids, n'aura d'yeux que pour la victoire face au WAC en vue d'aborder la suite de l'exercice avec sérénité. Tous ces éléments feront du match de ce dimanche un duel à ne pas rater sous aucun prétexte.

Le même jour à 15h, au stade El Massira de Safi, l'POCS recevra la RSB dans un match qui ne manquera pas lui aussi de piquant. Les locaux, 3e au



classement avec 14 unités au compteur et ayant trois points d'avance sur leur adversaire du jour, n'auront d'autre choix que la victoire s'ils veulent rester dans le peloton du haut du tableau.

En face, la RSB ne sera pas une proie facile, car la crise que traverse le

club peut être source de motivation pour retrouver le chemin de la victoire.

Pour ce qui est des autres rencontres de la journée, le DHJ accueillera le SCCM, l'Ittihad de Tanger recevra l'AS FAR et le MAT croisera le fer avec la lanterne rouge la RCAZ.

Toutes ces rencontres auront lieu le 3 avril prochain. Le 4 du même mois, le MAS accueillera le FUS à 15h, le HUSA recevra le RCOZ au stade Adrar à partir de 17h15 et le CAYB affrontera le MCO au stade municipal de Berrechid à 19h30.

Khalil Benmouya

Botola Pro D2

Voici le programme de la 15e journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, qui sera disputée en cette fin de semaine :

Samedi à 15h00

SM-RAC
OD-WST
WAF-CAK

Dimanche à 15h00

JSS-CJBG
IZK-OCK
TAS-KAC

A noter que les matches Kawkab de Marrakech - Union Touarga et Raja de Béni Mellal - AS Salé devaient avoir lieu vendredi.

Vahid Halilhodzic : Tous les joueurs qui méritent de porter le maillot de l'équipe nationale seront les bienvenus

Hakimi n'a pas été autorisé par l'Inter à rejoindre les rangs de l'EN

Tous les joueurs qui méritent de porter le maillot de l'équipe nationale seront les bienvenus", a indiqué jeudi à Salé, le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, saluant les qualités des Lions de l'Atlas convoqués qui sont capables de réaliser des prouesses aux niveaux continental et mondial. Lors d'une conférence de presse tenue jeudi au Complexe Mohammed VI de football de Maâmoura pour dévoiler la liste des joueurs convoqués pour disputer les prochains matchs des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021), le sélectionneur a mis l'accent sur l'importance de développer la culture de la gagne au sein de l'équipe nationale lui permettant de décrocher des victoires même en dehors de ses bases.

Le sélectionneur a souligné que le

stage des Lions de l'Atlas en prévision des deux matches face à la Mauritanie et au Burundi "est crucial pour continuer à travailler sur l'aspect mental et sur la performance collective dans l'objectif d'améliorer l'efficacité de l'équipe".

Le coach national a expliqué que, pour faire face aux équipes africaines, l'accent doit être mis sur les automatismes et sur le mental, exprimant sa confiance dans la capacité des joueurs à livrer de bonnes copies lors des éliminatoires de la CAN et de la Coupe du monde.

Lors de ces deux rencontres, les Nationaux sont appelés à décrocher la victoire, a insisté le sélectionneur, notant que la compétitivité et la performance en club ont été les deux critères pour dresser la liste des joueurs comprenant de nouveaux éléments qui ont démontré l'éten-

due de leur talent. Concernant l'intégration des joueurs locaux dans la liste en l'occurrence Soufiane Rahimi, Ayoub El Kaabi, Anas Zniti et Yahya Jabrane, Halilhodzic a fait savoir que ces éléments sont les plus efficaces et se sont distingués lors du Championnat d'Afrique des nations, précisant que le travail et le sérieux sont l'unique moyen de se garantir une place au sein de l'équipe nationale.

La liste dévoilée par le coach comprend les piliers de la sélection notamment Yassine Bounou, Youssef En-Nesyri, Hakim Ziyech, ainsi qu'un groupe de joueurs qui font leur retour à l'EN après une période d'absence dont Oussama Tanane (Vitesse Arnhem, Pays-Bas) et Adel Taarabt (Benfica, Portugal).

Figurent également dans la liste des joueurs blessés notamment Soufiane

Amrabat, joueur de Fiorentina, que le sélectionneur a convoqué à ce stage malgré sa blessure.

La liste comprend pour la première fois l'arrière gauche de Watford, Adam Massina, qui, selon Vahid, dispose de la culture défensive italienne et d'un fort caractère lui permettant d'apporter une valeur ajoutée à l'équipe nationale notamment sur le côté gauche qui faisait défaut.

S'agissant des joueurs qui évoluent dans les championnats étrangers et doivent rejoindre les rangs de l'équipe nationale à la lumière du protocole sanitaire en vigueur et la fermeture des frontières aériennes entre un groupe de pays et le Maroc, le coach a affirmé que la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) poursuit ses efforts pour assurer l'arrivée des éléments nationaux au

Royaume.

En coordination avec le ministère de la Santé, la FIFA et la Confédération africaine de football, la FRMF a mis en place un protocole strict lors du stage de l'Équipe nationale, et ce afin d'assurer la sécurité et la santé des joueurs et des staffs.

Les Lions de l'Atlas seront en déplacement le 26 mars à Nouakchott pour défier la sélection mauritanienne (20h00 GMT+1), avant de croiser le fer avec le Burundi le 30 mars (20h00 GMT+1) au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat.

Le Maroc occupe actuellement la tête du groupe E (10 pts) devançant de cinq points son dauphin, la Mauritanie, tandis que le Burundi est troisième (4 pts) et que la République centrafricaine est lanterne rouge du groupe (3pts).

Panama, le pays où les écoles sont fermées depuis trop longtemps

Brithany Mendosa, huit ans, n'a pas été en classe depuis un an comme quelque 890.000 autres élèves du Panama, le pays au monde où les écoles sont fermées depuis le plus longtemps en raison de la pandémie de coronavirus.

Quatorze pays dans le monde n'ont toujours pas rouvert leurs écoles en présentiel depuis mars 2020, selon l'Unicef.

Les deux-tiers sont situés en Amérique latine, concernant quelque 98 millions d'écoliers, indique un récent rapport de l'agence onusienne pour l'enfance. En nombre de jours fermés, le Panama devance le Salvador, le Bangladesh et la Bolivie.

Dans le petit pays d'Amérique centrale de 4,2 millions d'habitants, cette longue période sans école n'est plus tenable et révèle d'énormes disparités selon les situations géographiques ou sociales.

Pour Erica Luna, vendeuse de fruits et légumes sur un marché de son quartier déshérité de la banlieue de Panama, mère de la petite Yoselin, 3 ans, "la pandémie a tout changé".

"Avant j'emmenais ma fille à la garderie, mais maintenant il n'y en a plus et je dois parfois l'emmener avec moi", dit cette migrante nicaraguayenne de 29 ans.

La plupart du temps Yoselin s'occupe sur le téléphone cellulaire de sa mère, jusqu'à ce qu'elle tombe de sommeil à ses pieds, sur un carton.

Milena Mendosa vit également



dans une banlieue pauvre de Panama. Sa fille Brithany, 8 ans, a été aussi longtemps rivée sur son téléphone portable pour suivre les cours dispensés par son école publique sur Internet.

Mais les classes virtuelles avec près d'une trentaine d'enfants sont difficiles à suivre et Brithany a décroché. Milena Mendosa, mère célibataire, dit qu'elle n'arrive pas à s'en sortir entre son travail et le soutien scolaire dont sa fille aurait besoin.

Ana Maria Areiza est triste pour

son fils Rafael, 5 ans, qui "voit ses amis sur l'ordinateur mais n'interagit pas avec eux". "Il n'a plus rien à me raconter après l'école", soupire-t-elle.

Un enfant a besoin de contacts avec ses semblables "pour apprendre à vivre avec les autres et comprendre le monde dans lequel il vit. Sinon, il prend du retard et cela peut provoquer des problèmes de comportement", rappelle le pédiatre Enrique Ruidiaz.

La mère de Santiago, Krystal Pérez, a pris les devants, constatant

que son fils ne progressait pas en classe virtuelle. Avec d'autres parents, ils ont embauché une maîtresse qui donne au petit groupe des cours particuliers.

"Cela a été salvateur pour l'éducation de nos enfants car 5, 6, ou 7 heures derrière un écran, cela ne pouvait pas marcher", estime-t-elle.

Caroline Castillon, une Française, mère de Léonore, a rejoint le petit groupe. "Nous sommes sortis du système scolaire une bonne fois pour

toutes. L'école nous a abandonnés, il n'y avait pas d'autre choix", dit-elle.

"Les enfants ont besoin d'être avec leurs pairs et des enseignants" et "plus cette situation se prolonge, plus les conséquences seront graves", souligne auprès de l'AFP la responsable du programme d'éducation d'urgence de l'Unicef pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Ruth Custode, basée au Panama.

Elle affirme que les enfants restés "enfermés un an (à la maison) ont développé un stress et une angoisse incroyables". Elle fait également part d'une augmentation des cas de violence, d'abus sexuels, de grossesses d'adolescentes et "même des cas de suicides de jeunes".

Or Mme Custode souligne que "très souvent en Amérique latine, c'est à l'école que les enfants reçoivent le seul vrai repas de la journée" et que "s'ils ne vont pas à l'école, ils n'ont pas non plus accès aux services de santé, de vaccination, de protection".

"Ce n'est pas possible que l'on rouvre les restaurants, les centres commerciaux, les casinos, les cinémas et que l'on ne rouvre pas les écoles", s'indigne-t-elle, alors que "plusieurs études montrent que les écoles ne sont pas le principal foyer de contagion".

La ministre panaméenne de l'Éducation, Maruja Gorday, assure que les écoles vont bientôt rouvrir, de manière "progressive" grâce à l'avancée de la vaccination. Peut-être même dès avril si les autorités de santé donnent le feu vert.

Gâteau au yaourt sans beurre

Ingrédients

personnes

- 1 yaourt nature
- 3 oeufs
- 3 pots de farine
- 1 pot de sucre en poudre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 pot d'huile de tournesol
- 0,5 sachet levure

Etapes de préparation

1. Versez le pot de yaourt dans un saladier et utilisez le pot vide comme doseur.

2. Ajoutez les œufs entiers, le sucre en poudre et le sucre vanillé. Fouettez. Lorsque le mélange devient mousseux, ajoutez l'huile.
3. Préchauffez le four sur 180°C (th. 6).
4. Tamisez la farine avec la levure.
5. Tamisez-les à la pâte en mélangeant avec une spatule.

6. Versez la pâte dans un moule à cake ou fantaisie. S'il n'est pas en silicone ou anti-adhésif, prenez soin de le beurrer. Enfournez et laissez cuire 30 min environ. Vérifiez la cuisson en piquant la lame d'un couteau au centre. Démoulez et laissez refroidir avant de servir.



Au Mexique, les chiens reniflent aussi la Covid-19

D'ores et déjà capables de renifler de la drogue, des armes et des cadavres, des chiens mexicains sont désormais entraînés à la détection de personnes atteintes de Covid-19.

Leur entraînement s'est tenu dans la ville mexicaine de Xalapa, dans l'Etat de Veracruz (est). En tout, sept brigades canines d'Amérique latine y ont ainsi bénéficié de l'expérience acquise par la police du Salvador.

L'odorat prodigieux de ces chiens leur permet de détecter le virus avant même que les personnes ne développent des symptômes, selon des études sur lesquelles repose leur formation.

L'initiative salvadorienne prévoit notamment le recours à des parfums artificiels semblables à l'odeur de la transpiration d'une personne contaminée par le coronavirus.

"Ce n'est pas simple car les souches de Covid-19 changent beaucoup. Mais nous avons réussi à synthétiser celles que nous connaissons et nous en avons extrait des odeurs artificielles pour entraîner les chiens", explique à l'AFP Wilber Alarcón, de la police antidroque du Salvador.

Wilber Alarcón indique qu'au cours de leur entraînement, les chiens se sont montrés très efficaces pour identifier les éléments associés au coronavirus.

Un escadron de 15 animaux devrait, dans trois mois, commencer à patrouiller dans les aéroports, les gares routières et aux postes frontalières.

Lorsqu'ils identifieront une personne suspectée d'être contaminée, un protocole d'isolement sera appliqué, a précisé le formateur.

Ces "arômes artificiels" sont également utilisés pour détecter la cocaïne, l'héroïne, la marijuana et les explosifs.

Au Mexique, où les autorités font état de quelque

80.000 disparus entre 2006 et 2020, certaines entreprises proposent aussi des variétés de "senteurs" telles que "cadavre putréfié, cadavre frais ou noyé".

Des programmes similaires sont en oeuvre dans d'autres pays de la région comme l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie.

Au Mexique, les autorités de l'Etat de Sonora et des associations privées travaillent à la formation d'une douzaine de chiens Golden retrievers, Labradors, Bergers allemands et belges.

Au Chili, a été déployée fin 2020 une première brigade "certifiée" de l'école de formation canine des carabiniers, dans des sites à forte mobilité.

L'objectif est d'amener ces équipes dans d'autres régions du pays. Des projets d'utilisation de chiens contre la Covid-19 sont également à l'étude dans une vingtaine de pays dans le monde comme la France, les Etats-Unis ou la République tchèque.

Il y a été démontré qu'il s'agit d'un moyen rapide et efficace pour briser la chaîne de contagion, compte tenu, par exemple, du temps nécessaire aux tests de laboratoire.

Citant une étude américaine datant d'une dizaine d'années, les dresseurs tchèques expliquent que les virus modifient les tissus humains et affectent les marqueurs olfactifs des personnes, qui peuvent être détectés par les chiens.

La contribution des chiens à la maîtrise de la pandémie vient enrichir leur palmarès olfactif déjà important dans la détection de certains types de cancer et dans la lutte contre la criminalité.

Les chiens de la compagnie K9, une force d'élite du gouvernement de Veracruz qui organise la session d'entraînement à Xalapa, se targuent de dizaines de certifications et de championnats internationaux.

La valeur d'un des chiens participants est estimée